

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 18 novembre 2025 / 27 jumada al awwal 1447 - N° 3959 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le député CHERBAL ABDERRAHMANE "ANTAR"
www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

CONSEIL DES MINISTRES

Le président de la République ordonne le lancement de l'exploitation du minerai de fer de Gara Djebilet le premier trimestre de 2026

P. 7

ALGÉRIE - TURKMÉNISTAN

M. Attaf reçoit un appel téléphonique de son homologue turkmène

P. 24

ANNIVERSAIRE DE LA PROCLAMATION DE L'ETAT DE PALESTINE

Un colloque national organisé à Alger à l'occasion

P. 24

ALGÉRIE - BAD

L'Algérie et la BAD renforcent leur partenariat stratégique pour une dynamique énergétique et minière africaine

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu hier lundi au siège de son département le président du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), Dr Sidi Ould Tah, accompagné d'une délégation de haut niveau. La rencontre, à laquelle ont également pris part la secrétaire d'État chargée des Mines, Karima Bekir Tafer, ainsi qu'un nombre d'experts du ministère, s'est inscrite dans une dynamique d'échanges approfondis visant à consolider la coopération entre l'Algérie et l'institution financière africaine. P. 6



INDUSTRIE

Pneumatiques : un contrat entre Naftal et l'allemand Continental pour l'importation de 1,5 million d'unités

P. 6

TISSEMSILT, CAPITALE DU DÉBAT CONSTITUTIONNEL

Un sommet international consacre le droit des citoyens à la justice constitutionnelle

P. 4

ÉDUCTION NATIONALE

Une campagne d'inscription numérique modernisée pour les examens du BEM et du Baccalauréat 2026

P. 4

SANTÉ

LES BOISSONS ÉNERGISANTES Emballent le cœur

Pp 12-13

FOOTBALL

**LIGUE 1 MOBILIS (12^e JOURNÉE)
L'ESM et l'USMA se neutralisent (2-2)**

P. 21



TISSEMSILT Clôture de la 17^e édition du Festival national de la chanson bédouine et de la poésie populaire

P. 16

ALGER La Gendarmerie nationale déclenche une enquête et réaffirme sa vigilance sécuritaire

P. 2

TIARET

Lancement des travaux de raccordement d'environ 200 foyers au réseau du gaz naturel



Les travaux de raccordement de 199 foyers au réseau du gaz naturel ont été lancés lundi dans deux zones éloignées relevant des communes de Oued Lilli et Mellakou (wilaya de Tiaret), a indiqué la directrice de l'Energie et des Mines, Khadidja Seghir.

Lors d'un exposé présenté devant le wali de Tiaret, Saïd Khalil, à l'occasion du lancement officiel du projet d'alimentation en gaz de la zone de Ben Wassil à Oued Lilli, Mme Seghir a précisé que ces deux projets s'inscrivent dans le cadre du programme du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales pour l'année 2025.

Ce programme vise à alimenter sept zones éparpillées réparties sur six communes des wilayas de Tiaret et de Ksar Chellala, au profit de 668 familles, pour un montant global de 67,8 millions de dinars.

De son côté, le directeur de distribution Sonelgaz-Tiaret, Lazreg Ben Maâzouza, a expliqué que le premier projet concerne l'alimentation de 55 foyers (275 habitants) en gaz naturel dans la zone de Ben Wassil, à Oued Lilli, à travers le déploiement d'un réseau de distribution long de 4,4 km, pour une enveloppe de 9,7 millions de dinars. Le second projet porte sur le raccordement du regroupement d'habitat de Sidi Ouadah, dans la commune de Mellakou, situé sur la RN14. Il profitera à 144 habitations (720 habitants) ainsi qu'à une école primaire, pour un montant de 17,1 millions de dinars.

M. Khalil, a instruit les entreprises chargées de la réalisation de réduire la durée d'exécution des deux projets, fixée initialement à deux mois, compte tenu de l'expérience acquise dans ce type d'opérations, afin d'assurer la chaufferie à l'approche de la saison hivernale.

INCENDIES DE FORêTS À TIPASA

Près de 191 hectares de forêts et d'arbres fruitiers détruits (Wali)



Près de 191 hectares de surfaces forestières et d'arbres fruitiers ont été détruits dans les incendies qui se sont déclarés jeudi dernier dans quatre communes de l'Ouest de Tipasa, a fait savoir le wali de Tipasa. Dans une déclaration à l'APS, M. Mohamed Amine Benchaoulia a expliqué, que "le bilan des évaluations préliminaires fait état de la destruction de 191 hectares de forêts et d'arbres fruitiers, tandis que les commissions d'enquête engagées sur le terrain n'ont constaté aucune autre perte notable, notamment concernant les habitations". Il a précisé, à ce sujet, que "les agriculteurs seront indemnisés pour les pertes subies".

Selon les constats préliminaires des commissions d'enquête dépêchées sur le terrain samedi, les dégâts portent sur des cultures, des arbres fruitiers, du matériel d'irrigation, quelques têtes de bétail ainsi que des ruches, a-t-il ajouté.

MOSTAGANEM

17 blessés dans le renversement d'un bus de transport de voyageurs à Aïn Nouïssi

Un grave accident de la circulation a secoué la commune d'Aïn Nouïssi, dans la wilaya de Mostaganem, lundi, lorsqu'un bus de transport de voyageurs a quitté la chaussée pour se renverser sur la RN 17, faisant 17 blessés selon un bilan préliminaire de la Protection civile.

Les victimes, âgées de 19 à 74 ans, ont été transportées dans un état variable vers la polyclinique locale.

Les services de secours ont été immédiatement mobilisés. Les équipes de l'unité secondaire d'Aïn Nouïssi, soutenues par les unités de Hassi Maméche et d'El-Magtaâ, ont déployé quatre ambulances, un véhicule de liaison et un engin d'intervention afin de prendre en charge les blessés et sécuriser la zone.

Les premières constatations indiquent que le véhicule aurait quitté la route avant de se renverser, mais les causes exactes de l'accident sont encore à déterminer.

Les autorités locales ont rappelé la nécessité de respecter les règles de sécurité routière et de prudence, surtout sur les axes à forte circulation et en période de conditions climatiques défavorables.

La Protection civile poursuit ses investigations et appelle les conducteurs et voyageurs à la vigilance.

R.L

ALGER

La Gendarmerie nationale déclenche une enquête et réaffirme sa vigilance sécuritaire

Un dispositif d'enquête rigoureuse a été immédiatement activé par la Gendarmerie nationale après la diffusion, sur les réseaux sociaux, d'une vidéo montrant un citoyen affirmant avoir subi une agression imputée à un élément de ce corps de sécurité.

Le communiqué publié dimanche par le Commandement de la Gendarmerie nationale précise que cette vidéo, postée sur Facebook, a conduit à l'ouverture sans délai d'une enquête destinée à établir les faits, vérifier la véracité des accusations et déterminer avec précision les responsabilités.

Dans ce message adressé à l'opinion publique, la Gendarmerie nationale insiste sur la nécessité d'un traitement sérieux et méthodique de toute allégation impliquant ses personnels. L'objectif est double : d'une part, garantir que toute violation avérée soit sanctionnée conformément à la loi ; d'autre part, préserver l'intégrité et l'image d'un corps de sécurité reconnu pour sa discipline, sa rigueur professionnelle et son rôle central dans la protection des citoyens et de leurs biens. Le Commandement souligne également le caractère "individuel et isolé" de l'incident rapporté, mettant en garde contre toute généralisation susceptible de nuire à la réputation d'une institution qui demeure un pilier de la sécurité nationale.

Il rappelle que les éléments de la Gendarmerie nationale, déployés quotidiennement sur tout le territoire, sont formés à agir dans le strict respect des lois, des procédures et des principes de responsabilité dans leurs interactions avec la population.

Dans une démarche de transparence, la Gendarmerie nationale réaffirme par ailleurs son engagement constant à encourager les citoyens à signaler tout comportement déviant ou toute atteinte à leurs droits.

Le communiqué rappelle l'existence de plusieurs canaux dédiés au signalement, notamment le site des pré-plaintes à distance, le numéro vert 1055 ainsi que la plateforme « Tariki », outils conçus pour faciliter la communication entre le citoyen et les services de sécurité, renforcer la confiance mutuelle et garantir une prise en charge rapide et efficace des doléances.

Cette réaction rapide et structurée illustre la volonté de la Gendarmerie nationale de traiter chaque incident avec sérieux, indépendamment de sa portée médiatique, afin de maintenir un niveau élevé de professionnalisme et de transparence.

Dans un contexte où les réseaux sociaux amplifient et accélèrent la diffusion des informations, parfois au risque de susciter des interprétations hâtives, l'ouverture immédiate de l'enquête constitue un signal fort : celui d'une institution déterminée à protéger les citoyens, mais tout autant à veiller à la probité de ses propres membres pour préserver la confiance indispensable entre forces de sécurité et population.

R.N

Horaire des prières

	Alger	Oran	Annaba	Béjaïa	Tamanrasset	
Fajr	05h59					
Dohr	12h33					
Asr	15h17					
Maghreb	17h37					
Isha	19h02					

MÉTÉO

	Alger	Oran	Annaba	Béjaïa	Tamanrasset	
	21°	18°	24°	27°	27°	14°
						12°
						14°
						33°
						16°

ÉDITORIAL DK NEWS DU JOUR

Abdelmadjid Tebboune renforce le pouvoir d'achat et modernise le pays : SNMG et allocation chômage revalorisés

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a donné hier un signal fort en faveur des Algériens en ordonnant la revalorisation du Salaire national minimum garanti (SNMG) et de l'allocation chômage.

Cette décision, annoncée lors du Conseil des ministres, traduit la volonté du chef de l'État de soutenir directement les citoyens, d'améliorer leur pouvoir d'achat et de renforcer la cohésion sociale dans un contexte économique en mutation.

Par ce geste concret, le président Tebboune confirme son engagement envers les catégories les plus vulnérables, tout en inscrivant cette mesure dans une stratégie globale de développement et de modernisation.

Le Conseil des ministres a également examiné plusieurs projets structurants à forte valeur stratégique.

Dans les Hauts Plateaux et le Sud du pays, 11 circonscriptions administratives ont été élevées au rang de wilayas à part entière : Aflou, Barika, Ksar Chellala, Messaad, Aïn Oussera, Boussââda, Labiodh Sidi Cheikh, El Kantara, Bir El Ater, Ksar Boukhari et El Aricha.

Cette décision de décentralisation renforcée vise à rapprocher l'administration des citoyens, à améliorer l'efficacité des services publics et à dynamiser le développement économique et social de ces régions, longtemps en attente de réformes concrètes.

Le Conseil a également validé l'avancement du projet stratégique de production de minerai de fer à Gara Djebilet, dont le lancement est prévu au premier trimestre de l'année prochaine.

Ce projet ambitieux s'inscrit dans l'objectif de renforcer l'autosuffisance nationale et de réduire progressivement la dépendance aux importations, tout en créant des emplois et en stimulant l'économie locale.

Parallèlement, la mise en service de la ligne ferroviaire Tindouf-Béchar, attendue en janvier 2026, facilitera l'acheminement des ressources minières et consolidera la logistique industrielle du pays, renforçant ainsi la compétitivité nationale sur le marché international.

Dans le domaine de la santé, le Conseil a approuvé la réalisation d'un Centre hospitalo-universitaire à Constantine d'une capacité de 500 lits.

À cela s'ajoute l'acquisition d'équipements spécialisés pour l'Entreprise d'appui au développement du numérique (EADN), traduisant la priorité accordée par l'État à la modernisation des infrastructures sanitaires et au soutien de l'innovation technologique.

Ces initiatives témoignent de la volonté de l'administration de conjuguer qualité des services publics et développement durable, en plaçant le bien-être des citoyens au cœur de ses actions.

Sur le plan social, le président Tebboune a donné des instructions claires au ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, pour la préparation des textes de loi nécessaires à la revalorisation du SNMG et de l'allocation chômage. Cette mesure, très attendue par les salariés et les demandeurs d'emploi, constitue un soutien direct et tangible, renforçant la politique de redistribution et d'inclusion sociale.

Elle s'inscrit dans une démarche globale de protection sociale et de stabilité économique, essentielle pour maintenir la cohésion et la confiance des citoyens envers l'état.

Le Conseil a également abordé la question des récents feux de forêt, qui ont touché plusieurs wilayas, notamment Tipaza. Le président a ordonné l'ouverture d'une enquête pour identifier les causes de ces incendies et renforcer les dispositifs de prévention et de protection des ressources naturelles.

À travers ces décisions, le président Tebboune confirme une vision intégrée et ambitieuse du développement national : sociale, économique et régionale.

L'accent mis sur la revalorisation des revenus, la modernisation des infrastructures et la promotion de projets structurants démontre une volonté claire de construire un pays plus juste, plus moderne et plus résilient.

Ces mesures concrètes illustrent un engagement solide envers les citoyens et la perspective d'un avenir meilleur, où le développement durable et le bien-être des Algériens sont au centre des priorités nationales.

RÉDACTION

CONSEIL DES MINISTRES

Le président de la République ordonne d'obliger les propriétaires de véhicules de transport à respecter les conditions d'hygiène

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, dimanche, d'obliger les propriétaires de véhicules de transport public et privé à respecter les conditions d'hygiène dans les différentes villes et sur toutes les lignes.

Lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, le président de la République a ordonné d'obliger les propriétaires de véhicules de transport public et privé à respecter les conditions d'hygiène dans les différentes villes et sur toutes les lignes, notamment à Alger et dans les wilayas touristiques".

Le président de la République a également insisté sur "la nécessité d'un contrôle permanent et continu des places et espaces publics, en termes de sécurité et d'hygiène, à travers les différentes wilayas du pays".



REVALORISATION DU SNMG ET DE L'ALLOCATION CHÔMAGE

Des organisations syndicales saluent les orientations du président de la République lors du Conseil des ministres

Plusieurs organisations syndicales ont salué les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la préparation d'un projet de revalorisation du Salaire national minimum garanti (SNMG) et de l'allocation chômage, estimant que les augmentations prévues contribueront à renforcer le pouvoir d'achat des citoyens et à consolider la stabilité sociale.

Dans ce cadre, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), M. Amar Takdjout, a affirmé, dans une déclaration à l'APS, que les directives données par le président de la République, dimanche lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidé, participent de "la consolidation de la stabilité sociale, à travers l'amélioration du pouvoir d'achat du citoyen que l'Etat place en tête de ses priorités".

Selon lui, cette démarche réaffirme la ferme démarche de l'Etat en faveur de la consécration de la justice sociale dans ses politiques publiques, dans un contexte économique en évolution, rappelant que les instructions du président de la République constituent "la concrétisation de ses engagements concernant

la poursuite de la revalorisation du SNMG et de l'allocation chômage d'ici la fin de l'année ou début 2026".

Cette décision vient renforcer les acquis sociaux importants réalisés jusqu'à présent et traduit "la confiance instaurée entre le président de la République, les citoyens en général et les travailleurs en particulier", a ajouté M. Takdjout.

Pour sa part, le président de l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF), Sadek Dziri, a salué les conclusions du dernier Conseil des ministres dans leur volet social, les qualifiant de "choix répondant aux attentes d'une large frange de citoyens", soulignant que les revalorisations prévues "contribueront à l'amélioration des conditions de vie de nombreux ménages".

Concernant le projet de revalorisation de l'allocation chômage, M. Dziri a rappelé qu'il s'inscrit dans une approche sociale visant à accompagner les jeunes en attendant leur insertion dans le marché du travail.

Il a ajouté que l'autonomisation économique de la jeunesse, par le biais de ce dispositif et à travers la revalorisation

progressive de l'allocation, "confortera la confiance du citoyen envers l'Etat et consacrera la stabilité sociale enregistrée ces dernières années".

De son côté, le président de l'Association nationale de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (APOCE), Mustapha Zebdi, a précisé que les décisions du président de la République confirment que les préoccupations des citoyens sont prises en charge au plus haut niveau, en vue de renforcer la stabilité sociale.

Soulignant que l'amélioration du pouvoir d'achat des citoyens a toujours été l'une des priorités de son organisation, M. Zebdi a affirmé que les décisions du président de la République sont à suivre au regard de leurs retombées positives sur les conditions de vie des citoyens.

Le consultant international en développement économique, Abderrahmane Hadef a, pour sa part, indiqué que les orientations du président de la République relatives à la revalorisation du SNMG et de l'allocation chômage revêtent "une portée multiple dépassant le seul aspect financier, car elles traduisent

une vision globale de l'Etat envers le citoyen et l'économie nationale". Ces mesures sont porteuses d'un message "fort et clair", plaçant le citoyen au centre des priorités de l'Etat, a-t-il relevé, rappelant que les engagements du président de la République se sont aujourd'hui matérialisés en "actions concrètes", révélant "une volonté réelle de renforcer la confiance entre le citoyen et les institutions de l'Etat, de consolider la stabilité générale et de promouvoir la justice sociale". Selon l'expert, "ces décisions devraient avoir un impact positif sur la consommation intérieure, l'un des principaux leviers de la croissance économique, ajoutant que l'augmentation des revenus disponibles des ménages stimulerait la demande interne, favorisant ainsi la dynamique économique et soutenant les entreprises productives et de services".

La fondation algérienne "Sinaat-Al-Ghad" a, pour sa part, salué les décisions annoncées concernant la revalorisation du SNMG et de l'allocation chômage, lesquelles, selon elle, convergent avec sa vision sur les moyens à même de réaliser le développement social durable".

ALGÉRIE - AFRIQUE

Boughali : "l'Algérie, un partenaire fiable pour bâtir un avenir uni et intégré pour le continent africain"

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a déclaré, lundi à Alger, que l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est affirmée en tant que partenaire fiable pour bâtir un avenir africain uniifié, de par ses positions constantes et ses initiatives de développement, et place toutes ses capacités et ses infrastructures au service du projet intégré africain commun.

Cette déclaration a été faite lors de l'allocution prononcée par M. Boughali à l'ouverture d'une journée parlementaire, organisée par la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'Assemblée, placée sous le thème "Le défi de l'intégration économique africaine, vers un partenariat efficace", en présence du président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, de plusieurs membres du gouvernement, de hauts cadres de l'Etat, de présidents d'organismes économiques, de représentants du corps diplomatique africain accrédité en Algérie, ainsi que d'opérateurs économiques.

L'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a démontré être un partenaire fiable pour bâtir un avenir africain uniifié, de par ses positions constantes et ses initiatives de développement, et partant de son attachement à son appartenance africaine et de sa conviction que la renaissance du continent ne saurait être concrétisée qu'à travers l'unité de ses enfants et l'esprit de solidarité qui a fait la gloire de sa lutte de libération à travers l'histoire", a pré-

cisé le président de l'APN. M. Boughali a tenu à rappeler que l'Algérie place toutes ses capacités, ses infrastructures et sa façade maritime méditerranéenne au service du projet africain commun, affirmant que ses grands projets à l'instar des routes, de l'interconnexion énergétique et des fibres optiques "constituent des axes vitaux pour renforcer les échanges commerciaux entre le Nord et le Sud du continent et entre celui-ci et l'Europe, ainsi que pour renforcer les liens économiques et de développement entre les pays et les peuples africains".

Soulignant que l'Algérie fut parmi les premiers à avoir appuyé le processus de développement du continent, il a rappelé que cette orientation s'est traduite par la tenue, en Algérie, de la 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), confirmant ainsi son adhésion au projet d'intégration continentale et sa disposition à abriter, fin novembre courant, une conférence africaine sur la production locale de médicaments et de technologies de santé, avec pour objectif de "renforcer la sécurité sanitaire et de développer l'industrie pharmaceutique locale", outre "la conférence africaine des start-up, qui atteste de son rôle et de sa place en tant qu'espace incubateur d'initiatives pionnières sur le continent". M. Boughali a mis en avant, dans ce cadre, le respect par l'Algérie de ses engagements continentaux et sa détermination à soutenir toute initiative visant à élargir la coopération économique, à consolider les partenariats continentaux et à établir un cadre juridique et institutionnel en mesure d'accompagner les grandes transformations mondiales. Il a également souligné

l'engagement de l'APN à renforcer la coopération parlementaire africaine et à activer la diplomatie parlementaire, en appui aux efforts d'intégration continentale, insistant par là même sur le rôle pivot des Parlements africains dans l'instauration d'un cadre juridique et institutionnel solide qui traduit les accords en législations et en mécanismes d'exécution efficaces, en phase avec le processus d'intégration économique.

Evitant cette journée d'étude, M. Boughali a assuré qu'elle reflète l'orientation politique de l'Algérie pour renforcer sa présence en Afrique et approfondir la solidarité continentale, ajoutant que c'est aussi une opportunité pour affirmer l'engagement collectif au sein du projet africain uniifié, et "contribuer ainsi à bâtir une économie africaine à la fois forte, intégrée, solidaire et souveraine dans ses décisions".

Pour sa part, la présidente de la Commission des Affaires économiques de l'APN, Samira Berhoun, a souligné le rôle de cette rencontre dans l'évaluation des efforts consentis pour la réalisation des grands objectifs économiques et le renforcement de l'intégration des pays du continent africain.

Elle a, en outre, mis en avant les ressources naturelles importantes et les capacités humaines du continent africain, ainsi que la nécessité de renforcer le commerce entre les pays africains, affirmant que l'Algérie s'est employée à consolider sa place en tant que maillon essentiel dans la réalisation de l'intégration et à faire du continent africain un bloc uni.

ÉDUCATION NATIONALE

Une campagne d'inscription numérique modernisée pour les examens du BEM et du Baccalauréat 2026

Le ministère de l'Éducation nationale ouvre, à partir de ce mardi 18 novembre 2025, la période officielle des inscriptions aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat pour la session 2026.

Une opération entièrement numérisée, qui s'inscrit dans la continuité des réformes engagées par le secteur afin de moderniser la gestion administrative et de faciliter les démarches pour les élèves, les parents et les candidats libres.

Selon le communiqué du ministère, les inscriptions resteront ouvertes jusqu'au 17 décembre 2025 à minuit.

La procédure repose exclusivement sur un formulaire électronique mis à disposition via le système d'information du ministère et les plateformes de l'Office national des examens et concours (ONEC).

Cette dématérialisation totale vise à éliminer les démarches papier, réduire les erreurs administratives, fluidifier le traitement des dossiers et garantir une traçabilité complète des données.

Pour les élèves scolarisés, l'inscription s'effectue directement au niveau de leur établissement, par l'intermédiaire des directeurs qui ont l'accès administratif au système d'information. Chaque élève dispose d'un compte individuel, comprenant un nom d'utilisateur et un mot de passe. Les parents, de leur côté, peuvent consulter ces informations via l'Espace Parents ou les récupérer auprès de l'administration scolaire. Le ministère insiste sur l'importance pour les familles de vérifier minutieusement les données avant validation, afin d'éviter toute complication ultérieure lors des convocations ou de la publication des résultats.

Pour les candidats libres, la procédure est tout aussi simple : il leur suffit de se rendre sur les sites dédiés de l'ONEC « [bem.onec.dz](#) pour le BEM et [bac.onec.dz](#) pour le Baccalauréat » puis de créer leur propre compte personnel.

Ce dernier sera utilisé tout au long du processus : inscription, paiement des droits, correction des informations, téléchargement des convocations, et consultation des résultats après la délibération.

Autre nouveauté importante : le paiement des frais d'inscription se fait désormais exclusivement en ligne via la carte monétique Edahabia d'Algérie Poste.

Les candidats scolarisés passent par le portail [epay.education.dz](#), tandis que les candidats libres effectuent le paiement depuis les plateformes [bem.onec.dz](#) ou [bac.onec.dz](#), selon le cas.

Cette mesure s'inscrit dans la stratégie nationale d'encouragement des moyens de paiement électroniques et contribue à sécuriser les transactions.

À travers cette campagne numérique, le ministère de l'Éducation nationale confirme sa volonté d'inscrire la gestion des examens nationaux dans une logique moderne, transparente et accessible. Cette digitalisation progressive, amorcée depuis plusieurs années, reflète une vision fondée sur l'efficacité, la réduction des démarches bureaucratiques et l'amélioration du service rendu aux citoyens.

Les inscriptions au BEM et au Baccalauréat représentent chaque année un rendez-vous majeur pour des centaines de milliers d'élèves et de familles.

Le passage à un système entièrement dématérialisé constitue ainsi une étape structurante dans la transformation numérique du secteur éducatif, et un signal fort de l'engagement de l'État à moderniser ses services tout en assurant l'équité, la rigueur et la qualité dans l'organisation des examens nationaux.

R.N

JEUNESSE

Une nouvelle carte opérationnelle pour dynamiser les établissements et renforcer l'action associative

Le ministère de la Jeunesse a dévoilé une carte opérationnelle globale destinée à redynamiser les espaces pédagogiques des établissements de jeunes et à renforcer leur attractivité à travers une approche participative centrée sur l'innovation, l'implication citoyenne et le développement local.

Cette initiative, rendue publique lundi dans un communiqué officiel, s'inscrit dans le cadre de l'appel au financement de projets associatifs pour l'année 2025 et marque une nouvelle étape dans la stratégie du secteur visant à faire des structures de jeunesse des pôles actifs, créatifs et socialement utiles.

Cette carte opérationnelle a pour objectif principal d'orienter les efforts nationaux vers la modernisation et l'animation des espaces dédiés aux jeunes en intégrant des projets novateurs à forte valeur ajoutée éducative, culturelle et sociale.

Le ministère souhaite ainsi encourager l'émergence de nouvelles dynamiques locales, en appuyant des initiatives capables de renforcer les compétences des jeunes, de favoriser leur engagement et de diversifier l'offre d'activités dans les établissements.

Fondée sur une approche participative, la démarche ac-

corde une place centrale aux associations, considérées comme un partenaire essentiel du développement territorial.

Le ministère insiste sur la nécessité de créer des synergies entre institutions et acteurs locaux afin d'atteindre des objectifs communs, durables et porteurs d'impact.

Cette philosophie traduit une volonté de rompre avec les approches descendantes et de donner davantage de responsabilités aux structures associatives, en les impliquant dès la conception des projets jusqu'à leur mise en œuvre et leur évaluation.

La carte opérationnelle propose ainsi une série de projets innovants couvrant plusieurs domaines : ateliers créatifs, programmes de renforcement de capacités, plateformes numériques pour la jeunesse, initiatives culturelles, actions sportives de proximité, projets de sensibilisation, ou encore activités favorisant l'entrepreneuriat

et l'esprit d'initiative.

L'objectif est de transformer les établissements de jeunes en espaces vivants, adaptés aux attentes d'une génération en quête de formation, d'expression, d'accompagnement et de participation active à la vie publique.

En mettant l'accent sur la durabilité et la cohérence des projets financés, le ministère de la Jeunesse ambitionne de garantir un impact réel sur les territoires, tout en renforçant le rôle social des associations.

Selon le communiqué, cette carte vise également à répondre aux aspirations des jeunes, notamment en matière d'intégration sociale, d'accès à l'information, d'apprentissage et de participation aux décisions collectives.

Le lancement de cette carte opérationnelle intervient dans un contexte marqué par une forte volonté nationale de moderniser les services publics dédiés aux

jeunes et de promouvoir un environnement propice à leur épanouissement.

En misant sur la concertation, l'innovation et le partenariat avec la société civile, le ministère entend créer un cadre dynamique capable de générer des projets structurants, inclusifs et adaptés aux besoins réels du terrain.

Cette initiative représente un pas supplémentaire vers une gouvernance renouvelée de la jeunesse, où chaque établissement peut devenir un moteur de créativité, un espace d'apprentissage et un tremplin vers l'engagement citoyen.

Elle confirme également la place centrale accordée aux associations dans la stratégie nationale de développement, en tant qu'acteurs incontournables capables d'accompagner les jeunes, d'impulser des initiatives locales et de contribuer à la construction d'une société plus participative, solidaire et innovante.

R.N

TISSEMSILT, CAPITALE DU DÉBAT CONSTITUTIONNEL

Un sommet international consacre le droit des citoyens à la justice constitutionnelle

La capitale de l'Ouarsenis (Tissemsilt) s'apprête à vivre, les 18 et 19 novembre 2025, un événement scientifique et juridique sans précédent, appelé à marquer durablement la réflexion nationale et internationale autour de la protection des droits et libertés.

Pour la première fois, la wilaya accueille un Colloque international consacré au « droit des individus à saisir le juge constitutionnel comme mécanisme de protection des droits et libertés », une thématique au cœur de l'évolution contemporaine des systèmes juridiques et de l'encracinement de l'État de droit.

Organisée par l'Université Ahmed Ben Yahiia El Wanacharissi, en partenariat avec la Cour constitutionnelle algérienne, la Faculté de droit de Tissemsilt, l'Organisation régionale des avocats de Tissemsilt et Tiaret, ainsi que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), cette rencontre ambitionnée de devenir une référence dans le domaine de la justice constitutionnelle.

L'ouverture officielle sera placée sous le haut patronage de la présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Laila Aslaoui, aux côtés du wali de la wilaya, M. Bouzaïd Fethi. Cet événement regroupera l'ensemble des membres de la Cour constitutionnelle, mais également des délégations étrangères venues de Turquie, du Portugal, d'Egypte et de Palestine.

La présence de ces hauts représentants d'institutions constitutionnelles internationales confère à la rencontre une stature éminemment globale, propice à un dialogue comparatif et à un partage d'expériences enrichissant. Au-delà du symbole, le colloque ambitionne de créer un véritable espace de réflexion scientifique autour d'une question centrale : comment garantir à chaque citoyen un accès effectif et équitable au juge constitutionnel ? Cette interrogation, au cœur des débats contemporains, prend une importance particulière dans un monde en constante mutation où les droits fondamentaux sont confrontés à de nouveaux

défis politiques, sociaux et technologiques. Les participants examineront en profondeur les mécanismes existants, leurs limites et les pistes de réforme susceptibles d'améliorer la protection des droits des individus dans les systèmes juridiques modernes.

Cette rencontre internationale mettra en lumière un ensemble de thématiques cruciales : l'évolution du cadre constitutionnel algérien, notamment depuis les réformes engageant le contrôle de constitutionnalité par voie d'exception ; l'importance de rapprocher le juge constitutionnel du citoyen afin de garantir une justice accessible, transparente et efficace ; et la nécessité de renforcer la culture juridique au sein de la société. Les intervenants évoqueront également le rôle structurant du juge constitutionnel dans la consolidation de l'État de droit, ainsi que les défis auxquels sont confrontés les institutions chargées de préserver l'équilibre entre les pouvoirs publics et la protection des libertés.

L'analyse comparative occupera une place de choix dans les travaux du colloque.

Les représentants des cours constitutionnelles étrangères partageront leurs expériences, leurs avancées et les obstacles auxquels ils font face. Les modèles turc, portugais, égyptien et palestinien seront observés sous l'angle des mécanismes de recours, de la portée des décisions et des outils destinés à rapprocher les citoyens des institutions constitutionnelles. De telles contributions permettront d'alimenter la réflexion sur les réformes possibles et les bonnes pratiques à adopter dans le contexte algérien. La dimension académique sera également au cœur de cette rencontre, qui réunira universitaires, chercheurs, enseignants, avocats et spécialistes du droit public.

Pour les organisateurs, il s'agit de consolider les passerelles entre la recherche scientifique et les institutions judiciaires, dans l'objectif de favoriser une vision moderne, cohérente et rigoureuse

de la justice constitutionnelle. Le rôle des universités comme moteur du débat juridique est ici pleinement valorisé, en particulier dans une région comme Tissemsilt, qui s'affirme de plus en plus comme un pôle du savoir et de la réflexion contemporaine.

Les échanges qui marqueront ces deux journées promettent d'être intenses et fructueux. Ils porteront non seulement sur la théorie juridique, mais également sur la pratique, l'efficacité et l'accessibilité des mécanismes constitutionnels.

Les participants s'interrogeront sur les moyens de rendre la justice constitutionnelle plus proche des préoccupations des citoyens, tout en garantissant son indépendance, sa crédibilité et son rôle de bouclier contre toute atteinte aux droits et libertés fondamentaux.

Ce sommet international constitue ainsi une étape importante dans l'affirmation du rôle de l'Algérie à l'échelle régionale et mondiale en matière de justice constitutionnelle.

En plaçant le citoyen au centre des mécanismes de protection, l'Algérie montre sa volonté de renforcer l'État de droit, de consolider les garanties constitutionnelles et d'inscrire l'évolution de ses institutions dans une dynamique de transparence et de modernisation permanente. Au terme de cette rencontre, les organisateurs espèrent dégager des recommandations solides, susceptibles d'inspirer des réformes, de raffermir la coopération internationale et de nourrir le débat scientifique dans les années à venir.

Tissemsilt deviendra ainsi, le temps de ce colloque, un véritable laboratoire de réflexion où se rencontreront les visions, les expertises et les ambitions d'un droit constitutionnel moderne, accessible et protecteur. Une occasion unique de renforcer durablement la culture constitutionnelle dans la société et de rappeler que la justice constitutionnelle n'est pas un concept abstrait, mais un droit fondamental au service de chaque citoyen.

R.N

TIPAZA

Lancement de la campagne labours-semailles 2025/2026 pour booster la céréaliculture

La wilaya de Tipasa a lancé lundi sa campagne agricole « labours-semailles » pour la saison 2025/2026, visant à mobiliser plus de 7.030 hectares pour la céréaliculture, selon la direction des services agricoles.

Parmi cette superficie, 5.500 hectares sont dédiés au blé dur, 2.200 hectares aux semences, 900 hectares à l'orge et 600 hectares au blé tendre, a précisé le directeur des services agricoles, Lotfi Mohamedi, lors du lancement officiel de l'opération à la ferme pilote Fekairi de Hadjout, en présence du wali Mohamed Amine Benchaoula. Toutes les dispositions ont été prises pour assurer le bon déroulement de la campagne, avec une coordination étroite entre les agriculteurs et les organismes publics concernés.

La Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) a fourni plus de 55.000 quintaux de semences et plus de 16.000 quintaux d'engrais, afin de soutenir les cultures stratégiques et accompagner les producteurs dans l'atteinte de rendements optimaux.



Le wali a appelé les responsables du secteur agricole à élargir les superficies dédiées à la filière céréalière et à renforcer les capacités d'irrigation, actuellement limitées à 32.000 hectares,

afin de maximiser le potentiel agricole de la wilaya.

L'objectif est de consolider la production et de répondre à la demande nationale, en tirant parti d'une superficie agricole utile de plus de 59.000 hectares, représentant 53 % des terres cultivables, dont près

de 32.000 hectares irrigués. Lors de la campagne précédente, Tipasa avait consacré 7.026 hectares à la céréaliculture, avec une production avoisinant 120.000 quintaux, dont 103.000 quintaux de blé dur.

L'administration locale mise sur une planification efficace et un accompagnement ciblé pour assurer la continuité de cette dynamique et renforcer la sécurité alimentaire, tout en valorisant les ressources agricoles disponibles.

La campagne 2025/2026 s'inscrit ainsi dans une stratégie de développement durable visant à consolider la production agricole et à renforcer la filière céréaliculture comme pilier économique de la wilaya.

RL

MASCARA

Une wilaya à fort potentiel, carrefour stratégique pour les investisseurs nationaux et étrangers

La wilaya de Mascara confirme sa position de pôle économique capable d'attirer les investisseurs grâce à ses nombreuses potentialités, a souligné lundi le séminaire régional intitulé « L'investissement dans la wilaya de Mascara : opportunités et perspectives », organisé à Mascara.

L'événement a réuni des acteurs institutionnels, des chercheurs, des représentants d'organismes publics et des investisseurs locaux et nationaux, venus explorer les possibilités offertes par cette région riche en ressources naturelles, humaines et culturelles.

Noria Laâla, directrice du Centre de développement de l'entrepreneuriat de l'Université Mustapha-Stambouli, a insisté sur les atouts de la wilaya, notamment la disponibilité de réserves foncières industrielles dans plusieurs communes et d'étendues agricoles propices au développement productif.

Elle a ajouté que le potentiel touristique, culturel, historique et religieux de Mascara constitue un levier supplémentaire pour séduire les investisseurs étrangers et nationaux, tout en contribuant au dynamisme économique de la région.

De son côté, Bekhti Benoumer, directeur des incubateurs d'entreprises de l'université, a souligné que la wilaya bénéficie d'infrastructures modernes et de projets structurants en cours, à l'instar de la route reliant l'autoroute Est-Ouest sur 43 km, ainsi que l'extension des zones industrielles et des zones d'activités.

Ces atouts placent Mascara parmi les wilayas les plus prometteuses pour l'investissement productif, renforcés par des mesures incitatives et un foncier industriel disponible, grâce à l'engagement des autorités locales.

Le wali de Mascara, Fouad Aïssi, a lancé un appel aux investisseurs pour profiter pleinement des opportunités offertes par la région, précisant que les autorités locales sont prêtes à accompagner tout projet sérieux, depuis sa conception jusqu'à sa réalisation, via

des mécanismes de suivi efficaces et transparents.

Le wali a également mis en avant le rôle de l'Université Mustapha-Stambouli comme moteur d'innovation et de soutien aux startups, contribuant à créer un environnement favorable à l'investissement. La rencontre a également permis de tenir des sessions interactives consacrées aux secteurs industriel, agricole et touristique, offrant aux investisseurs une vision complète des opportunités locales.

L'événement, initié par les autorités locales et organisé en collaboration avec l'université, démontre la volonté de Mascara de bâtir une économie diversifiée et résiliente, en exploitant pleinement ses ressources et en favorisant la complémentarité entre administration, investisseurs et société civile. Avec cette dynamique, Mascara aspire à devenir une wilaya modèle en matière d'investissement productif et de développement économique durable.

RL

RELIZANE

Les travaux de requalification urbaine s'accélèrent au cœur de la ville

Les travaux de requalification des espaces publics se poursuivent à un rythme soutenu au centre-ville de Relizane, où les chantiers de réaménagement des places de la Résistance et de l'esplanade située face au siège de l'APC avancent visiblement.

Ce projet, inscrit dans une dynamique de modernisation de l'environnement urbain, bénéficie d'un financement issu de la rallonge budgétaire accordée à la commune, laquelle a choisi de consacrer une part importante de cette enveloppe à la revitalisation de ces espaces stratégiques au cœur de la cité. Lors d'une visite de terrain effectuée récemment, le wali de Relizane a inspecté de près l'état d'avancement des travaux.

Sur place, il a rappelé aux entreprises chargées de l'exécution l'absolue nécessité de respecter les délais contractuels et de garantir un niveau de qualité irréprochable dans chaque étape de l'aménagement.

Selon lui, ces espaces publics revêtent un caractère essentiel pour l'image de la ville et constituent des lieux de détente indispensables pour les habitants.

Cette opération s'inscrit dans une vision globale adoptée par les autorités locales, visant à rehausser le cadre de vie urbain, renforcer l'attractivité du centre-ville et offrir aux citoyens des espaces harmonieux, modernes et fonctionnels.



À travers cette initiative, Relizane confirme sa volonté d'engager une transformation durable de son paysage urbain, en misant sur la requalification des lieux de rassemblement et la valorisation de ses axes historiques.

Les habitants, qui suivent de près l'évolution des travaux, espèrent une livraison rapide de ces aménagements qui devraient conférer au centre-ville un nouveau visage, plus accueillant et plus dynamique.

RL

OUM EL BOUAGHI

Lancement "prochain" de la réalisation de 600 logements location-vente

Les travaux du projet de construction de 600 logements de type location-vente (AADL) seront lancés "prochainement", à Oum El Bouaghi, a indiqué lundi le directeur local du logement, Rachid Amari.

Le même responsable a précisé, à l'APS, que ce quota de logements s'inscrit dans le cadre d'un programme total accordé à la wilaya d'Oum El Bouaghi au titre des années 2024 et 2025, comprenant 2.150 logements (AADL), ajoutant que le terrain destiné à ce projet a été déjà choisi.

Il a ajouté que le quota de 600 logements sera réalisé au niveau du plan d'occupation des sols POS "B", à la sortie ouest de la ville d'Oum El Bouaghi, soulignant que l'attribution provisoire du marché de réalisation du projet a été publiée.

S'agissant de la concrétisation des projets de construction de logements location-vente (AADL), le directeur du logement a indiqué que 5.189 logements ont été remis ces dernières années aux souscripteurs, à travers les communes d'Aïn Beida, d'Oum El Bouaghi, d'Aïn Fakroun, d'Aïn Kercha et d'Aïn M'lila.

MOSTAGANEM

Création prochaine de deux centres avancés de la Protection civile dans les communes de Fornaka et Benabdelmalek Ramdane

Les autorités de la wilaya de Mostaganem ont annoncé la création de deux centres avancés de la Protection civile dans les communes de Fornaka et Benabdelmalek Ramdane, destinés à la veille, à l'intervention et à la gestion des grandes catastrophes, selon un communiqué publié lundi par les services de la wilaya.

Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a présidé dimanche une réunion du Conseil exécutif consacrée à l'examen de la gestion des biens publics au niveau des collectivités locales, ainsi qu'à l'étude des mesures de prévention contre les grands risques, notamment les inondations et les perturbations météorologiques.

Au cours de cette réunion, le directeur de wilaya de la Protection civile a présenté un exposé détaillé sur les mesures préventives adoptées pour faire face aux inondations et aux effets des pluies, incluant l'identification des zones exposées à ces risques exceptionnels, ainsi que les moyens humains, matériels et techniques mobilisés pour l'intervention et la gestion des catastrophes.

L'exposé a également porté sur les sites d'hébergement temporaire et le stock de sécurité destiné à la protection des personnes et des biens.

Le wali a proposé la création de deux centres avancés : l'un à l'est de la wilaya (commune de Benabdelmalek Ramdane) et l'autre à l'ouest (zone de l'Oued El-Mactaâ, commune de Fornaka), qui seront équipés et dotés de stocks de sécurité, intégrant les moyens nécessaires aux interventions d'urgence.

Ahmed Boudouh a appelé à l'implication de tous les acteurs concernés pour la mise en service rapide de ces centres et a donné des instructions concernant la propriété de l'environnement, le curage des oueds, la lutte contre les dépôts sauvages de déchets inertes et le nettoyage régulier des canalisations et avaloirs, tout en définissant des points de référence dans chaque collectivité locale.

APS

ALGÉRIE - BAD

L'Algérie et la BAD renforcent leur partenariat stratégique pour une dynamique énergétique et minière africaine

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu lundi 17 novembre 2025 au siège de son département le président du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), Dr Sidi Ould Tah, accompagné d'une délégation de haut niveau.



La rencontre, à laquelle ont également pris part la secrétaire d'État chargée des Mines, Karima Bekir Tafer, ainsi qu'un nombre d'experts du ministère, s'est inscrite dans une dynamique d'échanges approfondis visant à consolider la coopération entre l'Algérie et l'institution financière africaine.

Dès les premières discussions, les deux parties ont affiché une volonté claire de renforcer leurs relations autour de secteurs stratégiques, en particulier ceux qui façonnent l'avenir énergétique du continent.

Les échanges ont permis de revisiter les projets prioritaires engagés par l'Algérie, notamment le développement des industries pétrolières et gazières, la valorisation des ressources minières, l'appui aux filières de transformation, ainsi que les grands projets de dessalement d'eau de mer, devenus un axe essentiel de souveraineté hydrique.

La question du financement et de l'accompagnement technique des projets à dimension continentale a également occupé une place centrale dans les discussions.

Mohamed Arkab a présenté à cette occasion une vision d'ensemble sur les programmes structurants pilotés par le secteur, insistant sur la stratégie nationale visant à moderniser l'exploration, renforcer les capacités de transformation des hydrocarbures et optimiser la valorisation des substances minérales.

Il a évoqué les initiatives majeures engagées dans l'exploitation et la transformation du phosphate, un gisement stratégique pour l'industrie et l'agriculture africaine, ainsi que les projets relatifs à l'industrie de transformation, appelés à générer une forte valeur ajoutée nationale. Le ministre a

également souligné les efforts continus déployés par l'Algérie dans le domaine du dessalement, devenu l'un des piliers de la sécurité hydrique du pays.

Dans une perspective plus large, le ministre d'État a rappelé l'engagement constant de l'Algérie en faveur d'un partenariat africain renforcé dans les domaines de l'énergie durable et de l'intégration régionale. Il a mis en avant la disponibilité du pays à partager son expertise dans l'exploration, le développement et la transformation des hydrocarbures, mais aussi son expérience réussie dans la distribution du GPL à grande échelle, un modèle que l'Algérie souhaite désormais étendre à l'échelle continentale.

Il a également insisté sur l'importance de renforcer la coopération technique et la formation, notamment dans les domaines de la géologie et de la gestion des projets structurants, afin de soutenir le déploiement efficace des grands projets énergétiques et miniers en Afrique. Pour sa part, le président du Groupe de la BAD, Dr Sidi Ould Tah, a exprimé une profonde considération pour la vision de développement portée par l'Algérie sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Il a salué les avancées significatives réalisées par le pays dans plusieurs domaines économiques et sociaux, ainsi que son rôle central dans la dynamique régionale africaine.

Le responsable de la BAD a mis en avant la capacité de l'Algérie à impulser des projets structurants qui contribuent au progrès économique du continent.

Dr Ould Tah a réaffirmé l'engagement de la Banque africaine de développement à accompagner l'Algérie dans le financement et la réalisation de

ses projets stratégiques. Il a salué l'expérience algérienne dans l'exploitation et la transformation des hydrocarbures, la mise en place de grandes infrastructures, et surtout dans le développement de capacités de dessalement de l'eau de mer, une technologie devenue indispensable pour de nombreux pays africains. Selon lui, l'expertise algérienne constitue un modèle susceptible d'être transféré et adapté dans plusieurs régions du continent, notamment dans le cadre des programmes visant à valoriser les minéraux stratégiques et critiques.

Le président de la BAD a également exprimé la fierté de son institution face au soutien constant de l'Algérie, rappelant que ce partenariat solide constitue un levier essentiel pour renforcer l'intégration économique africaine. Il a renouvelé la volonté de la Banque à approfondir cette coopération et à accompagner toutes les initiatives aptes à promouvoir un développement partagé, durable et inclusif.

Pour la BAD, l'Algérie n'est pas seulement un partenaire, mais un acteur majeur dont la vision, l'expérience et les capacités techniques peuvent jouer un rôle déterminant dans l'avenir énergétique et minier du continent.

Cette rencontre, marquée par une convergence de vues et une ambition commune, ouvre ainsi la voie à un renforcement structuré du partenariat entre l'Algérie et la BAD.

Elle traduit surtout une volonté partagée de placer l'Afrique au cœur des enjeux énergétiques mondiaux, en mobilisant ses ressources, son expertise et ses institutions pour bâtir un avenir énergétique souverain, solidaire et durable.

R. E.

INDUSTRIE

Pneumatiques : un contrat entre Naftal et l'allemand Continental pour l'importation de 1,5 million d'unités

La Société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers (Naftal) a signé, lundi à Alger, un contrat commercial avec le fabricant allemand de pneumatiques Continental, portant sur l'importation de 1,5 million d'unités destinées aux véhicules légers et poids lourds.

Le contrat a été signé par Khaled Laimeche, directeur de la branche commercialisation de Naftal et le directeur de Continental pour l'Afrique du Nord, Bülent Erdogan. Présidée par le

PDG de Naftal, Djamel Cherdoud, la cérémonie de signature a connu la participation du directeur exécutif de Continental pour l'Europe, l'Afrique le Moyen Orient, Hoyos Ferdinand, par visioconférence, ainsi que le secrétaire général du syndicat national de Naftal, Abdelhak Omrani et des cadres dirigeants de l'entreprise.

Lors d'un point de presse tenu en marge de la cérémonie de signature, M. Cherdoud a indiqué que cet accord "nous permettra de

répondre rapidement aux besoins du marché et de rétablir les prix à leur juste niveau".

Pour lui, la mise en œuvre de ce partenariat offrira aux consommateurs "des pneumatiques de qualité premium à des tarifs compétitifs", avec des baisses de prix estimées entre 35% et 55% pour des produits de même catégorie.

"Cela contribuera à une baisse significative des prix", a-t-il assuré. Le contrat prévoit l'importation de 1 million de pneus pour véhicules

légers et 500.000 pneus pour poids lourds.

La vente sera assurée à travers le réseau de distribution de Naftal, qui compte plus de 2.000 points de vente sur l'ensemble du territoire national. Naftal a également annoncé qu'un deuxième marché, portant sur l'importation de 4,5 millions de pneumatiques, sera lancé avant la fin de l'année en cours. Il concernera 3 millions d'unités pour véhicules légers et 1,5 million pour poids lourds.

APS

BECHAR

Une vingtaine de projets de micro-entreprises validés et financés par la NESDA

Quelque 28 projets de création de micro-entreprises ont été validés et financés par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) à travers la wilaya de Bechar, a-t-on appris, lundi, auprès des responsables locaux de l'agence.

Ces projets, réalisés durant la période allant de janvier 2024 à octobre 2025, concernent des initiatives portées principalement par de jeunes diplômés de l'Université et des centres de formation professionnelle, notamment dans les secteurs de la santé, du sport, de l'aquaculture et des prestations de services, a précisé le responsable de l'antenne locale de la NESDA, Seddiki Ahmed Mahroud.

Ce dernier s'exprimait en marge du lancement d'une caravane de sensibilisation et d'orientation destinée aux étudiants et stagiaires du secteur de l'enseignement et de la formation professionnelle porteurs d'idées de projets.

Cette caravane, qui sillonnera plusieurs facultés de l'Université Tahri-Mohamed de Béchar (UTMB) ainsi que divers Centres et Instituts de formation professionnelle de la wilaya, a vu son coup d'envoi donné par les autorités locales à partir de l'UTMB.

Elle vise à faire connaître aux étudiants et stagiaires les différents dispositifs d'accompagnement mis en place pour la création de leurs propres micro-entreprises.

**NÂAMA
La décision du Président de la République de créer une usine de traitement du minerai de fer, une étape stratégique**

La décision du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative à la réalisation d'une usine de traitement du minerai de fer dans la wilaya de Nâama, constitue une étape stratégique majeure pour la concrétisation d'un méga-projet économique structurant dans la région.

Elle s'inscrit dans les orientations des pouvoirs publics visant à valoriser les richesses minières de Gara Djebilet (wilaya de Tindouf), a souligné lundi le wali de Nâama, Louâne Bouzegza.

Dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite d'inspection dans la daïra de Mechera, le wali a indiqué que la construction de cette usine représente "la première pierre dans la création d'un véritable tissu industriel" dans la wilaya.

Il a mis en avant la valeur ajoutée et les avantages que ce projet d'envergure apportera à la région, notamment la création d'un nombre significatif d'emplois et l'encouragement des opérateurs économiques à investir dans une zone disposant d'importantes potentialités pouvant faire un pôle économique à part entière.

Il a précisé que les autorités locales œuvrent à renforcer la contribution de ce projet dans la création de richesses et d'emplois, tout en accompagnant les efforts des hautes autorités du pays en vue de concrétiser cette unité industrielle.

À ce titre, plusieurs dispositions ont été engagées ces derniers mois, dont l'organisation de sessions techniques, de visites de terrain et des déplacements successifs des cadres d'entreprises pour préparer les différents aspects techniques liés à ce projet prometteur.

Le wali a également mis en avant la disponibilité des ressources hydrauliques nécessaires au fonctionnement des usines de traitement du minerai de fer, ainsi que la disponibilité du foncier industriel, une superficie de 500 hectares ayant été réservée pour accueillir ce complexe.

Il a en outre souligné l'existence d'une canalisation de transport de gaz naturel, la présence d'une centrale électrique d'une capacité de 1 163 MW, l'existence d'un réseau routier moderne, ainsi que le passage de la ligne ferroviaire Oran-Bechar à travers la wilaya, autant d'atouts faisant de la région un site idéal pour la réalisation d'un tel projet industriel.

MINES

Le président de la République ordonne le lancement de l'exploitation du minerai de fer de Gara Djebilet le premier trimestre de 2026

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidé, dimanche, le lancement de l'exploitation du minerai de fer extrait de la mine de Gara Djebilet à partir du premier trimestre de 2026, affirmant que cet événement incarnera la nouvelle orientation algérienne consacrant le principe de souveraineté économique et la diversification des ressources hors hydrocarbures.

Après avoir suivi un exposé sur l'avancement des travaux de réalisation de la mine de Gara Djebilet et de la ligne ferroviaire minière Tindouf-Béchar, le président de la République a ordonné "le lancement de l'utilisation et de l'exploitation locale du minerai de fer extrait de la mine de Gara Djebilet à partir du premier trimestre de 2026", soulignant que "cet événement, le premier du genre dans l'histoire de l'Algérie indépendante, incarne un message fort, celui d'une nouvelle orientation algérienne consacrant le principe de souveraineté économique et la diversification des ressources du pays hors hydrocarbures", précis un communiqué du Conseil des ministres.

Le président de la République a également donné des instructions fermes pour "redoubler d'efforts, autant que faire se peut, étant donné qu'il ne reste pas beaucoup pour que ce projet stratégique voie le jour, dans toutes ses sections et structures".

Le Conseil des ministres a approuvé la création de nouvelles usines de traitement du minerai de fer à Tindouf, Béchar et Naâma, ajoute la même source.

Le président de la République a, à cet égard, ordonné de "faire en sorte que la première cargaison du minerai de fer soit acheminée, via la ligne ferroviaire, vers le complexe sidérurgique Tosyali d'Oran, à partir de 2026".

"L'Algérie aura ainsi franchi la

première étape vers la réduction de la facture d'importation du minerai de fer et la réalisation progressive de l'autosuffisance", a soutenu le président de la République.

Le président de la République a, par ailleurs, enjoint au ministre des Travaux publics de "préparer l'inauguration de la nouvelle ligne ferroviaire, en plein désert, reliant Tindouf à Béchar, dans son intégralité, en janvier 2026, pour sa mise en exploitation officielle, en faisant de cet événement une journée de fête immortalisant cette réalisation nationale d'envergure, marquant l'entrée de l'Algérie dans une nouvelle ère, celle des grandes étapes économiques franchies par le peuple algérien sur la voie du développement de son pays".

INDUSTRIE

Plus de 100 exposants à l'ouverture de la 10^e édition du Salon "ALGEST" à Alger

La 10^e édition du Salon international de la sous-traitance (ALGEST-2025) s'est ouverte, lundi au Palais des expositions des Pins Maritimes (Alger), avec la participation de plus de 100 entreprises représentant divers secteurs et filières industrielles.

Le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir qui a donné le coup d'envoi de cet événement économique, en présence du directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a déclaré que ce Salon "représente un rendez-vous national majeur", au regard de son rôle dans le soutien à la sous-traitance industrielle et la promotion des partenariats productifs entre les différents acteurs. Il a souligné que la sous-traitance industrielle constitue un pilier essentiel du décollage éco-

nomique, étant un élément stratégique qui soutient la production locale et améliore la qualité des produits et services techniques, conformément aux orientations de l'Etat visant à bâtir une véritable industrie créatrice de richesses et génératrice d'emplois à forte valeur ajoutée.

Rappelant que l'objectif fixé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, consistait à porter la contribution de l'industrie au Produit intérieur brut (PIB) à 13% d'ici fin 2027, le ministre a estimé que la dynamique actuelle du secteur rend cet objectif réalisable.

Pour le ministre, l'industrie automobile est un exemple concret de la croissance accélérée du secteur, un domaine reposant fortement sur la sous-traitance industrielle.

La réussite de ce proces-

sus nécessite la construction d'un réseau national solide de sous-traitants capables de fournir localement le plus grand nombre de composants, afin d'assurer la transition de l'assemblage vers une véritable production, tout en préservant la valeur ajoutée au niveau national. Cette manifestation est organisée par la Bourse algérienne de sous-traitance (BASTP) et le World Trade Center Algeria sous le slogan "Renouveau pour une industrie nationale intégrée", et se poursuivra jusqu'au 20 novembre en présence d'entreprises nationales et étrangères venues d'Italie, d'Allemagne et de Pologne.

Près de 10.000 visiteurs professionnels sont attendus à ce Salon, qui verra également l'organisation de rencontres B2B, de conférences et de tables rondes portant sur les technolo-

gies, l'intelligence artificielle et leurs applications dans le domaine de la sous-traitance.

Le Salon met principalement l'accent sur la sous-traitance dans l'industrie mécanique, outre les secteurs des mines, des réseaux ferroviaires, du déasselement de l'eau de mer, des énergies renouvelables, des services et des hydrocarbures.

Dans ce sillage, plusieurs partenariats devraient être conclus entre les entreprises participantes, notamment celles activant dans les industries mécaniques, afin de fournir aux industriels différentes pièces de rechange et d'assurer au mieux la formation des utilisateurs, conformément à la démarche visant à instaurer une industrie nationale intégrée dans le domaine automobile, selon les organisateurs.

ALGÉRIE - AFRIQUE

Renforcer la diplomatie économique pour promouvoir les produits locaux en Afrique

Les participants aux travaux d'une journée parlementaire sur l'intégration économique africaine, tenue lundi à Alger, ont plaidé pour le renforcement du rôle de la diplomatie économique algérienne dans la promotion des produits locaux sur les marchés africains et la consolidation des liens commerciaux entre l'Algérie et les pays du continent.

Dans leurs recommandations présentées au terme de cette journée parlementaire, organisée par la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'Assemblée populaire nationale (APN), placée sous le thème "Le défi de l'intégration économique africaine : vers un partenariat efficace", les participants ont estimé que la diplomatie économique est en mesure de jouer un rôle crucial dans la commercialisation professionnelle des produits et services algériens

en Afrique, soulignant la nécessité d'associer à cette démarche la communauté algérienne établie à l'étranger.

Ils ont également appelé à accompagner les entreprises économiques et à faciliter leur accès aux marchés africains, dans les domaines du commerce et de l'investissement, tout en offrant des solutions de financement innovantes.

Les participants ont en outre mis en exergue l'importance d'accompagner les initiatives universitaires et les compétences algériennes afin de contribuer au renforcement de l'intégration africaine et de tirer le meilleur parti des capacités favorisant l'intégration et le transfert d'expertise au sein des marchés africains, notamment dans les secteurs de l'énergie et de l'électricité, des télécommunications et de la fibre optique.

Insistant sur la nécessité de garantir la transparence des différentes opérations

commerciales, en tant que pilier de la protection de l'économie nationale, les participants ont souligné l'importance de mettre à profit le succès de la 4^e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), abritée récemment par l'Algérie, et d'étendre la présence algérienne dans une dynamique d'innovation et de performance au service de la modernisation de son appareil de raffinerie. Un projet ambitieux, porteur de gains économiques majeurs et d'opportunités industrielles, qui confirme le rôle central de l'entreprise dans la transformation énergétique nationale.

Ils ont, par ailleurs, appelé à travailler à une plus grande harmonisation entre la législation nationale et le droit africain pour faciliter l'intégration économique, tout en œuvrant à la diversification des ressources économiques et des sources de revenus et au renforcement des secteurs vitaux génératrices de richesse.

Dans le domaine du transport, les recommandations ont insisté sur l'optimisation de l'efficacité opérationnelle des ports et le développement des plateformes logis-

HYDROCARBURES SONATRACH scelle un partenariat stratégique avec SINOPEC pour révolutionner la production d'essence à Arzew

Une nouvelle page s'ouvre dans le développement de l'industrie nationale des hydrocarbures. SONATRACH a procédé ce lundi à la signature d'un contrat majeur avec la société chinoise SINOPEC Guangzhou Engineering CO., LTD, portant sur la réalisation d'une unité moderne d'Hydrotraitement et de Reforming (type CCR) destinée au traitement du naphta lourd au sein de la raffinerie d'Arzew.

La cérémonie de signature, qui s'est tenue au siège de la Direction Générale de SONATRACH, a réuni des personnalités de premier plan, notamment le Ministre d'Etat, Ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, le Président-Directeur Général de SONATRACH, Nour Eddine Daoudi, ainsi que plusieurs cadres dirigeants des deux groupes.

Un événement qui confirme l'engagement de l'Algérie à renforcer ses capacités industrielles et à moderniser ses installations de raffinage.

Selon les termes du contrat, conclu en mode EPCC (Engineering, Procurement, Construction and Commissioning), SINOPEC Guangzhou Engineering CO., LTD prendra en charge l'intégralité de la conception, de l'approvisionnement, de la construction et de la mise en service de cette nouvelle unité. Implanté sur une superficie de cinq hectares dans l'enceinte de la raffinerie d'Arzew, ce projet d'envergure devra être achevé dans un délai contractuel de 30 mois.

L'installation se distingue par une capacité de traitement impressionnante de 738 000 tonnes de naphta lourd par an. Une performance qui permettra à la raffinerie d'Arzew de franchir un cap inédit : sa production d'essence passera de 550 000 tonnes à 1,2 million de tonnes par an.

Une augmentation spectaculaire qui contribuera de manière significative à l'autosuffisance nationale et au renforcement de la sécurité énergétique du pays.

En améliorant considérablement la disponibilité de l'essence sur le marché national, ce projet constitue également une réponse concrète aux besoins croissants des régions de l'Ouest et du Sud-Ouest.

Il s'inscrit pleinement dans la stratégie globale de SONATRACH, axée sur l'extension et la modernisation de la filière raffinage, un segment clé pour réduire les importations de produits finis et maximiser la valeur ajoutée nationale. SINOPEC Guangzhou Engineering CO., LTD, filiale du géant SINOPEC Group, apporte à ce partenariat son expertise reconnue dans la conception, l'ingénierie et la construction d'infrastructures industrielles dans le secteur Oil and Gas.

Son intervention renforcera le transfert de savoir-faire et l'intégration de technologies avancées au sein des installations algériennes.

À travers ce nouveau contrat stratégique, SONATRACH réaffirme sa volonté de consolider la souveraineté énergétique du pays, tout en s'engageant dans une dynamique d'innovation et de performance au service de la modernisation de son appareil de raffinerie. Un projet ambitieux, porteur de gains économiques majeurs et d'opportunités industrielles, qui confirme le rôle central de l'entreprise dans la transformation énergétique nationale.

R. E.

tiques, tout en appelant à redoubler d'efforts pour garantir l'acheminement des produits algériens vers les marchés africains avec une plus grande compétitivité.

La rencontre s'est déroulée en présence du président de l'APN, M. Brahim Bougali, du président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, de membres du Gouvernement, de hauts cadres de l'Etat, des présidents d'organismes économiques, des représentants du corps diplomatique africain accrédité en Algérie et d'opérateurs économiques.

La journée parlementaire visait à débattre des moyens de renforcer l'intégration africaine, tout en mettant en lumière le rôle historique de l'Algérie dans le soutien à la coopération Sud-Sud, l'activation des accords régionaux et la construction d'un espace économique intégré à travers des projets stratégiques.

APS

PROTECTION CIVILE

Plus de 3 700 interventions en 24 heures, un appel à la vigilance pour la sécurité des citoyens

Au cours des dernières 24 heures, du 16 au 17 novembre 2025, les unités de la protection civile ont été mobilisées à un rythme soutenu à travers le territoire national, réalisant un total impressionnant de 3 721 interventions, soit une opération toutes les 23 secondes.

Ces actions, reflétant l'engagement constant des équipes de secours, ont couvert une vaste gamme de situations d'urgence, allant des accidents de la circulation aux incendies urbains et aux incidents domestiques, en passant par des évacuations sanitaires et des dispositifs de sécurité préventifs.

Parmi ces interventions, 2 847 évacuations sanitaires ont été réalisées, soulignant la forte demande de soins d'urgence auprès des populations locales. Les services de secours ont également mené 492 opérations diverses, illustrant la diversité des situations critiques auxquelles sont confrontés quotidiennement les agents de la protection civile.

Le bilan des accidents de la circulation reste préoccupant : 187 interventions ont été enregistrées dans plusieurs wilayas, causant 3 décès sur les lieux et 199 blessés.

Les victimes ont été prises

en charge sur place avant d'être transférées vers les structures sanitaires locales.

Le cas le plus tragique a été signalé à Batna, où deux personnes ont perdu la vie dans une collision impliquant un camion et une motocyclette sur la RN 87, dans la commune de Bitame.

Dans le domaine des urgences domestiques, les secours de Sétif sont intervenus pour assister trois personnes victimes d'intoxication au monoxyde de carbone, causée par un réchaud défectueux dans un logement de la cité El Mustakbal.

Grâce à une intervention rapide, les victimes ont été stabilisées sur place et transférées dans un état satisfaisant vers l'hôpital local.

Les incendies urbains ont également marqué cette période.

Les équipes de Bordj Bou Arreridj et Khencela ont été mobilisées pour éteindre deux incendies dans des

appartements et maisons, incidents ayant entraîné la mort tragique d'un nourrisson et l'inhalation de fumée.

L'incendie le plus grave s'est déclaré dans un appartement situé au 5ème étage d'un immeuble à Belfarkous, nécessitant une intervention rapide pour limiter les pertes humaines.

Une autre intervention dramatique a eu lieu à Djelfa, où quatre victimes ont été retrouvées décédées dans un véhicule incendié, incluant un homme de 43 ans et trois enfants âgés de 4, 7 et 9 ans.

Les corps ont été transférés à la morgue locale, illustrant la gravité des accidents liés aux véhicules et la nécessité d'une vigilance accrue.

Concernant la protection de l'environnement et la lutte contre les incendies de forêt, les unités de la protection civile ont réussi à maîtriser sept incendies de végétation « dont deux forêts et cinq broussailles » survenus dans



les wilayas de Skikda, Guelma, Sétif, Boumerdes, Médéa, Chlef et Tissemsilt.

L'intervention rapide des équipes a permis de limiter la propagation des flammes et de préserver le couvert végétal.

Ce bilan souligne non seulement l'efficacité et la réactivité des équipes de la protection civile, mais également l'importance cruciale de la prévention et de la vigilance citoyenne.

La sécurité des personnes et des biens demeure une res-

ponsabilité partagée : le respect des règles de circulation, la prudence face aux risques domestiques et l'alerte rapide des secours constituent des gestes essentiels pour limiter les tragédies.

Face à ces interventions intensives et parfois dramatiques, la protection civile rappelle aux citoyens la nécessité de respecter les consignes de sécurité et d'agir avec prudence au quotidien, pour protéger leur vie et celle de leur entourage.

R.N

OLYMPIADES DES MÉTIERS 2025

M. Sifi Ghrieb donne le coup d'envoi de la 1^{re} édition des Olympiades des métiers 2025



Chargé par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a supervisé, lundi soir à Oran, l'ouverture de la première édition des Olympiades des métiers 2025, qui réunit 550 participants issus du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels provenant de différentes wilayas du pays.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation professionnelle, organisée sous le haut patronage du Président de la République, s'est déroulée en présence de la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nassima Arhab, du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, du ministre de la Jeunesse, chargé du Haut Conseil de la Jeunesse, Mustapha Hidaoui, du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouaddah, ainsi que du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine Mahdi Oualid. Etaient également présents le ministre de l'Enseignement technique et professionnel de Libye, Ikhlef Saïd Essifaou, la ministre d'Etat à l'Education de la République du Nigéria, Suweiba Saïd Ahmed, en plus du wali d'Oran, Ibrahim Ouchane, des autorités locales et des représentants du secteur. Les candidats présents

à cette phase finale nationale se sont qualifiés à l'issue des compétitions locales et régionales tenues tout au long de l'année.

Le programme de ces Olympiades comprend des épreuves dans six grands domaines professionnels : technologies de la construction et des travaux publics, technologies de l'information et de la communication, services, arts créatifs et mode, transport, et logistique. Au total, 44 spécialités sont représentées.

Le jury est composé d'enseignants, de professionnels du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, de représentants du monde économique, ainsi que d'experts spécialisés, chargés d'évaluer les travaux réalisés par les jeunes stagiaires.

Plus de 8 000 participants, issus de 58 wilayas, ont pris part aux différentes phases locales et régionales dans diverses spécialités.

L'événement devrait accueillir près de 60.000 visiteurs, avec la mobilisation de 300 bénévoles et de plusieurs comités techniques et administratifs.

Les lauréats représenteront l'Algérie aux Olympiades continentales en Zambie et aux Olympiades mondiales de Shanghai prévues l'année prochaine, les Olympiades nationales constituant une étape clé dans leur préparation à ces rendez-vous internationaux.

UNIVERSITÉ D'ORAN 2

Inauguration d'un Centre d'enseignement de la langue russe

L'Université d'Oran 2 "Mohamed Ben Ahmed" a inauguré, lundi, un Centre d'enseignement de la langue russe au sein de la Bibliothèque universitaire centrale, dans le cadre du renforcement de la coopération académique et culturelle entre l'Algérie et la Russie.

La cérémonie s'est déroulée en présence du recteur de l'Université d'Oran 2, le professeur Ahmed Chaalal, de cadres de l'institution, ainsi que d'une délégation de la Fédération de Russie composée de Korneev Andrei, secrétaire d'Etat et vice-ministre de l'Education, et d'Alfinur Galiakberova, rectrice de l'Université de Naberejnye Tchelny.

Dans une déclaration en marge de l'événement, M. Chaalal a souligné que ce Centre constitue un nouvel espace consacré à l'enseignement de la langue russe, à l'élargissement des échanges académiques et au renforcement de la coopération entre l'Université d'Oran 2 et diverses institutions russes d'enseignement supérieur.

A cette occasion, une convention de coopération a été signée entre l'Université d'Oran 2 et l'Université de Naberejnye Tchelny. Selon M. Chaalal, cet accord prévoit notamment l'envoi, par le ministère russe de l'Enseignement supérieur, d'enseignants chargés d'assurer les cours au sein du nouveau Centre.

Pour sa part, la rectrice Alfinur Galiakberova a indiqué que le Centre est ouvert gratuitement à toute personne souhaitant apprendre la langue russe, étudiants



comme non-étudiants. Elle a précisé qu'il s'agit du quatrième Centre du genre en Algérie, après ceux d'Alger, El Oued et Biskra.

De son côté, le secrétaire d'Etat et vice-ministre russe de l'Education, Andrei Korneev, a affirmé que l'ouverture de ce Centre constitue une nouvelle étape dans le développement de la coopération scientifique et culturelle entre les deux pays.

Il a ajouté que ce nouvel espace pédagogique moderne favorisera l'apprentissage de la langue russe et encouragera la mobilité des étudiants et des enseignants. Il a également fait savoir que l'Université d'Oran 2 a accueilli, dimanche, un nouveau groupe d'étudiants russes venus poursuivre leurs études en langues française et anglaise.

En marge de la cérémonie, les discussions ont porté sur le développement de projets communs, le renforcement des programmes d'échange et la mise en œuvre d'initiatives pédagogiques conjointes entre les deux universités.

APS

ARABIE SAOUDITE

45 pèlerins périssent dans un accident de car près de Médine

La nuit dernière, un tragique accident de car a coûté la vie à 45 pèlerins, majoritairement de nationalité indienne, près de la ville sainte de Médine en Arabie saoudite.

Selon les informations relayées par les médias locaux et internationaux, le véhicule transportait 46 passagers, et une seule personne a survécu à ce drame.

V.C. Sajjanar, commissaire de police à Hyderabad, a exprimé sa profonde consternation face à cette tragédie, rappelant que de nombreuses familles en Inde ont été directement touchées.

Les autorités saoudiennes ont immédiatement

dépêché des équipes de secours sur le site, déployant ambulances, véhicules de secours et forces de sécurité pour sécuriser la zone et prendre en charge les victimes.

Les circonstances exactes de l'accident n'ont pas encore été confirmées, mais l'incident souligne les risques importants liés aux transports en masse de pèlerins dans des zones à forte affluence. Les autorités locales ont renforcé les contrôles de sécurité et



rappelé l'importance des mesures de prévention pour les voyages de

R.I

groupes, notamment en période de pèlerinage.

NAUFRAGE DE MIGRANTS

Le bilan s'élève à 36 morts, la Malaisie arrête les recherches

La Malaisie a mis fin lundi aux recherches pour retrouver les migrants, disparus après le chavirement de leur bateau onze jours plus tôt, les sauveteurs ayant récupéré 36 corps dans ce naufrage, l'un des plus meurtriers au large des côtes thaïlandaises et malaises. Quatorze

survivants ont été secourus depuis le naufrage survenu le 6 novembre près de l'île de Tarutao en Thaïlande, alors qu'ils tentaient de rejoindre la Malaisie.

Un précédent bilan faisait état de 25 morts. Les autorités ont indiqué que le navire transportait environ 70 migrants sans papiers.

L'opération de recherche et de sauvetage sera arrêtée aujourd'hui (lundi), a annoncé Zainudin Mohd Zuki, directeur adjoint des opérations de l'Agence malaisienne de l'application maritime (MMEA) dans les Etats du nord de Kedah et Perlis.

«Cependant, s'il y a de

nouvelles pistes ou des indications, nous réévaluons et réactiverons l'opération pour rechercher les victimes restantes», a-t-il précisé lors d'une conférence de presse.

Les sauveteurs malaisiens ont récupéré 29 corps et leurs homologues thaïlandais sept.

INDONÉSIE

18 morts et 33 disparus à la suite de glissements de terrain

Au moins 18 personnes ont trouvé la mort et 33 autres sont portées disparues dans des glissements distincts survenus dans deux régions différentes de Java central, en Indonésie, ont indiqué lundi les autorités indonésiennes.

Le bilan du glissement de terrain qui a frappé la ville de Cilacap, dans la province de Java centrale, s'est alourdi

à 16 morts lundi, alors que les recherches entraient dans leur cinquième jour, selon la chaîne de télévision locale Kompas TV. Un précédent bilan faisait état de 11 morts et 12 disparus.

Le coordinateur des opérations de recherche et de sauvetage, Muhammad Abdullah, a indiqué que trois corps supplémentaires avaient

été retrouvés lundi, tandis que sept personnes sont toujours portées disparues. Le responsable local de l'agence de gestion des catastrophes a également déclaré que dans la régence de BanjarNEGara, à Java central, deux corps avaient été retrouvés, tandis que 26 autres personnes seraient ensevelies après un glissement de terrain.

VIETNAM

Au moins six morts dans des glissements de terrain

Des glissements de terrain provoqués par de fortes pluies dans le sud-est du Vietnam ont fait au moins six morts et plus d'une douzaine de blessés, ont indiqué lundi des responsables de l'agence chargée des catastrophes naturelles.

Un bus a été écrasé

dimanche par des éboulements sur le col de Khanh Le, dans la province de Khanh Hoa (sud-est), faisant au moins cinq morts et 18 blessés, a précisé l'agence.

Dans la même région, une personne est morte et une autre a disparu dimanche

dans un glissement de terrain sur un refuge pour travailleurs dans le col de Khanh Son. Selon les scientifiques, le réchauffement climatique provoqué par l'activité humaine rend les phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents, plus

meurtriers et plus destructeurs.

Au Vietnam, les catastrophes naturelles ont déjà fait au moins 279 morts ou disparus cette année et causé plus de deux milliards de dollars de dégâts, selon l'Office national des statistiques.

LIBYE

Naufrage de deux embarcations de migrants, quatre morts

Deux embarcations transportant près de 100 migrants clandestins ont fait naufrage près des côtes libyennes et quatre corps ont été repêchés, a annoncé le Croissant rouge libyen, faisant état d'une vaste opération de sauvetage.

Le Croissant rouge a indiqué, dans un communiqué relayé dimanche par des médias, avoir reçu "une alerte" dans la nuit de jeudi à vendredi concernant deux bateaux qui avaient chaviré, partis la veille de la ville portuaire de Khoms, à 120 kilomètres à l'est de Tripoli.

La première embarcation transportait 26 migrants, dont "quatre ont perdu la vie", selon le Croissant rouge.

"Le deuxième embarcation transportait 69 migrants, dont huit enfants", a précisé la même source, sans faire état de

victimes pour ce bateau. Le Croissant rouge libyen a dit avoir envoyé sur place "une équipe d'urgence et de récupération des corps" qui a participé à l'opération de sauvetage en collaboration avec les garde-côtes et des autorités portuaires.

Cette semaine, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) avait annoncé le naufrage d'une embarcation transportant des dizaines de personnes parties de Libye, le 3 novembre.

Selon l'agence onusienne, seules sept personnes ont pu être secourues tandis que 42 autres sont "présumées mortes".

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a recensé plus de 1.700 personnes mortes ou portées disparues cette année sur les voies migratoires de Méditerranée et au large

de l'Afrique de l'Ouest, en Atlantique. Selon Missing Migrants, un projet de l'OIM, quelque 33.000 migrants sont morts ou portés disparus en Méditerranée depuis 2014.

de l'Afrique de l'Ouest, en Atlantique. Selon Missing Migrants, un projet de l'OIM, quelque 33.000 migrants sont morts ou portés disparus en Méditerranée depuis 2014.

INTOXICATION EN TURQUIE

11 arrestations après la mort de trois touristes

Onze personnes au total ont été arrêtées dans le cadre de l'enquête sur la mort à Istanbul d'une touriste turco-allemande et de ses deux enfants après une probable intoxication, a annoncé lundi l'agence de presse turque Anadolu. Les quatre membres de la famille - des Turcs habitants en Allemagne, et en vacances à Istanbul - sont tombés malades mercredi après avoir consommé plusieurs plats populaires dans le quartier d'Ortaköy, au bord du Bosphore. La mère, Cigdem Bocek, est morte vendredi à l'hôpital, au lendemain du décès de son fils Kadir, 6 ans, et de sa fille Masal, 3 ans.

Le père, Serbet Bocek, se trouve toujours en soins intensifs. Une enquête initialement axée sur une suspicion d'intoxication alimentaire a été ouverte par le parquet d'Istanbul, avant que n'apparaissent des éléments suggérant que la famille aurait pu être exposée à des pesticides dans l'hôtel où elle séjournait, ont rapporté les médias turcs.

Selon le journal Hurriyet, qui cite des enquêteurs, un produit contre les punaises de lit a été pulvérisé dans une chambre du rez-de-chaussée de l'hôtel et pourrait avoir atteint la chambre de la famille, au premier étage, par une bouche de ventilation de la salle de bains. L'hôtel, situé dans le vieux quartier historique d'Istanbul et dont le nom n'a pas été rendu public, a été évacué samedi après que deux clients, souffrant comme la famille de nausées et de vomissements, ont été hospitalisés, a rapporté Anadolu. L'établissement a été placé sous scellés dimanche. Le rapport toxicologique des experts médico-légaux devait être publié lundi, accompagné d'un rapport sur les échantillons d'aliments analysés par des spécialistes du ministère de l'Agriculture, a-t-on ajouté. La mère et ses enfants ont été enterrés samedi lors d'une cérémonie dans leur village natal dans la région de Bolvadin (centre), ont rapporté plusieurs journaux turcs.

EQUATEUR

La chute d'un car dans un ravin fait 21 morts



La chute d'un car de passagers dans un ravin en Equateur dimanche a fait 21 morts, ont annoncé lundi les autorités locales.

Le véhicule a chuté dans un précipice alors qu'il circulait dans une région andine, sur une route reliant les localités de Guaranda et Ambato, dans le centre du pays.

"Le bilan des victimes (...) s'élève malheureusement à 21 morts et 40 personnes blessées", a indiqué le service d'urgence équatorien dans un message adressé à la presse.

Les autorités, qui n'ont pas évoqué pour le moment la possible cause de l'accident, avaient fait état dimanche soir d'un premier bilan de 12 tués et 10 blessés.

APS

TISSEMSILT

La CNAS lance une campagne de sensibilisation pour un dépistage précoce du cancer de la prostate

Dans le cadre de sa mission fondamentale de prévention et de promotion de la santé publique, l'Agence de Tissemsilt du Caisse Nationale des Assurances Sociales des Travailleurs Salariés (CNAS) a initié une vaste campagne de sensibilisation autour du cancer de la prostate, l'un des cancers les plus fréquents chez l'homme, particulièrement après l'âge de cinquante ans.

Cette initiative, placée sous le slogan « Prise en charge optimale des patients atteints de cancer – Votre santé, notre priorité... Ensemble pour combattre le cancer », vise à renforcer la conscience sanitaire des assurés sociaux et à encourager le dépistage précoce de cette maladie souvent silencieuse mais potentiellement grave.

Le cancer de la prostate demeure un enjeu de santé majeur, touchant une part importante de la population masculine.

La CNAS de Tissemsilt insiste sur l'importance du dépistage régulier, soulignant que la détection précoce constitue le moyen le plus efficace pour garantir un diagnostic rapide et précis, améliorer les chances de traitement et limiter les complications.

Dans cette perspective, la campagne se veut à la fois éducative et préventive, s'adressant non seulement aux assurés sociaux mais également aux employeurs et partenaires institutionnels.

Cette action de sensibilisation repose sur une série d'activités structurées, déployées à la fois au niveau de la direction générale de la CNAS et de ses Agences de wilaya.

Parmi les initiatives phares, la CNAS de Tissemsilt propose des séances d'information et de vulgarisation médicale au sein des locaux de l'agence.

Ces séances permettront aux participants de mieux comprendre les facteurs de risque, les signes précurseurs et l'importance de la surveillance médicale régulière.

Des conseils pratiques et personnalisés seront également dispensés afin d'accompagner chaque assuré dans sa démarche de prévention.

Outre l'information directe, la campagne inclut la distribution de supports préventifs et de guides sur la prévention et le suivi médical.

L'objectif est de créer une culture de prévention proactive, où chaque citoyen est encouragé à prendre en main sa santé, à consulter régulièrement et à adopter des comportements favorables à la détection précoce.

La CNAS insiste sur la responsabilité collective : la santé publique est un engagement partagé entre les institutions, les professionnels de santé et les citoyens eux-mêmes.

Parallèlement, l'agence CNAS de Tissemsilt appelle la famille médiatique locale et nationale à soutenir cette démarche en relayant les messages de sensibilisation, en diffusant les bonnes pratiques et en contribuant à la promotion de la prévention comme valeur fondamentale de santé publique.

La collaboration avec les médias est perçue comme essentielle pour renforcer l'impact de la campagne et toucher un public plus large, notamment les hommes encore peu sensibilisés aux risques liés au cancer de la prostate.

Cette initiative s'inscrit dans une stratégie globale de la CNAS visant à améliorer le bien-être et la qualité de vie des assurés sociaux, en plaçant la prévention au cœur des politiques de santé.

Les responsables de l'agence réaffirment que la vigilance et la prévention constituent les leviers essentiels pour lutter efficacement contre le cancer, réduire la mortalité et accompagner les patients dans leur parcours de soins.

En résumé, la campagne lancée par la CNAS à Tissemsilt représente un engagement concret et structuré en faveur de la santé des hommes, en mettant l'accent sur le dépistage précoce, l'éducation sanitaire et la responsabilité collective.

Elle illustre la volonté des autorités sanitaires de créer une société mieux informée, proactive et capable de prévenir les maladies avant qu'elles ne deviennent graves.

Dans cette optique, la CNAS invite tous les citoyens à participer activement à cette démarche, à se faire dépister et à intégrer la prévention dans leur quotidien, car la lutte contre le cancer de la prostate est avant tout un combat partagé.

R.L.

CONSTANTINE

Sept salles opératoires rénovées pour renforcer les urgences chirurgicales du CHU Dr Benbadis

Le Centre hospitalo-universitaire Dr Benbadis de Constantine vient de franchir une étape décisive dans la modernisation de ses infrastructures médicales avec la rénovation et la remise en service de sept salles opératoires du service des urgences chirurgicales Ibn Sina.



Cette opération majeure, annoncée lundi par les services de la wilaya, s'inscrit dans le vaste programme de mise à niveau des structures hospitalières engagé pour améliorer la prise en charge des patients et répondre à la pression croissante sur les services critiques.

Considéré comme l'un des pôles chirurgicaux les plus sollicités de l'Est algérien, le service des urgences chirurgicales du CHU Dr Benbadis joue un rôle central dans la gestion des traumatismes, des interventions vitales et des cas complexes nécessitant des opérations immédiates.

La réhabilitation de ces sept blocs opératoires constitue ainsi une avancée stratégique qui permettra de réduire de manière notable la surcharge qui pesait jusque-là sur d'autres services, notamment les blocs centraux, souvent confrontés à des flux dépassant leurs capacités.

Les travaux réalisés ont porté sur plusieurs volets essentiels : modernisation des installations techniques, mise aux normes sanitaires, renouvellement du matériel opératoire et remise à niveau du réseau d'oxygène mé-

ical, indispensable au bon fonctionnement des blocs. Le service, décrit par les autorités comme un « point névralgique », bénéficie désormais d'un environnement technique amélioré, garantissant une meilleure sécurité pour les patients et des conditions de travail optimales pour les équipes soignantes.

Cette opération de réhabilitation traduit également la volonté des autorités locales et de la direction du CHU de renforcer la résilience du système de santé face aux sollicitations croissantes.

Les urgences chirurgicales de Constantine enregistrent en effet un afflux important de patients provenant de plusieurs wilayas environnantes, ce qui rend indispensable la disponibilité permanente de blocs performants, équipés et conformes aux standards modernes.

Au-delà des bénéfices immédiats, cette modernisation devrait également contribuer à une meilleure organisation interne, une réduction des délais d'intervention et une prise en charge plus fluide des cas complexes.

Les professionnels de la santé estiment que l'amélioration des capacités opératoires permettra

d'augmenter le volume d'actes chirurgicaux réalisés en urgence, de diminuer les transferts non nécessaires et de garantir une réponse rapide aux situations critiques.

Par cette initiative, le CHU Dr Benbadis confirme sa position de référence régionale dans le domaine des soins spécialisés.

Les autorités locales, pour leur part, affirment que cette opération s'inscrit dans une vision plus large visant à renforcer l'ensemble des infrastructures hospitalières, moderniser les équipements et améliorer durablement les conditions de prise en charge médicale.

D'autres projets, déjà annoncés, devraient suivre dans les mois à venir, renforçant davantage les capacités du centre dans diverses spécialités médicales.

La remise en service de ces sept salles opératoires constitue ainsi un signal fort : celui d'un engagement concret pour une santé publique performante, moderne et capable de répondre efficacement aux exigences des urgences chirurgicales, au service des citoyens de Constantine et de toute la région.

R.L.

KHENCHELA

Une caravane médicale sur le diabète assure consultations, analyses et dépistage à titre gracieux

Une caravane médicale sur le diabète assurant consultations, analyses et dépistage à titre gracieux, a entamé dimanche à Khenchela ses services.

Le coup d'envoi de cette "clinique mobile", installée sur la place attenante à la polyclinique Hamou-Bouchareb dans la cité Sonatiba, a été donné par la représentante du ministère de la Santé, Nadia Bourkiche, accompagnée des auto-

rités locales. Placée sous le slogan "Commander le changement dans le diabète", la caravane proposera, quatre jours durant, des consultations généralistes et spécialisées à titre gracieux, pour toute personne le souhaitant, notamment, les personnes diabétiques.

Mme Bourkiche a indiqué à l'APS que le ministère de la Santé a mobilisé à l'occasion de la Journée mondiale du

diabète (14 novembre) un staff médical et paramédical spécialisé encadré par Pr. Wail Djamel du CHU Omrane-Khelil de Bejaia pour assurer diverses consultations et analyses au profit des citoyens y compris les diabétiques dans les spécialités d'ophtalmologie, de cardiologie vasculaire et néphrologie.

L'objectif de cette caravane est de "consolider la culture de prévention et de dépistage précoce

chez le citoyen,

notam-

ment

du

du

diabète", a-t-elle ajouté. De son côté, Pr. Nabil Belik, chef du service de néphrologie au CHU Omrane-Khelil, a invité les habitants de Khenchela à se diriger vers cette "clinique mobile" du diabète pour bénéficier des prestations proposées, notamment le dépistage précoce du diabète qui permet d'éviter d'éventuelles complications.

APS

YÉMEN

La diphtérie fait 22 morts et menace des centaines d'enfants

Le Yémen est frappé par une recrudescence alarmante de la diphtérie, avec 22 décès et 380 infections recensés depuis le début de l'année 2025.



Les autorités sanitaires yéménites alertent sur la gravité de la situation, soulignant que les enfants sont particulièrement vulnérables à cette maladie.

Le gouvernorat de Lahj est le plus touché en termes de mortalité, avec six décès, tandis qu'Abyan enregistre le plus grand nombre d'infections, soit 63 cas.

Le gouvernorat de Taïz compta-bilise deux décès et 44 infections.

Les responsables de la santé estiment que le nombre réel pourrait être beaucoup plus élevé, en raison de l'effondrement du programme national de vaccination dans certaines zones, conséquence directe du conflit armé qui sévit depuis plus de dix ans.

Le système de santé yéménite, fragilisé par la guerre, peine à répondre aux besoins des populations. Les experts appellent la

communauté internationale à intensifier son soutien, notamment pour relancer les campagnes de vaccination, fournir des soins essentiels et prévenir l'aggravation de l'épidémie.

Cette crise sanitaire met en lumière les défis humanitaires persistants dans le pays et la nécessité d'une intervention rapide et coordonnée.

R.I.

VIRUS DE MARBURG

Trois morts en Ethiopie

Trois personnes sont mortes du virus de Marburg, qui appartient à la même famille qu'Ebola, dans le sud de l'Ethiopie, a indiqué lundi le ministère de la Santé, trois jours après l'annonce de l'apparition d'une épidémie dans le pays.

"Dix-sept cas suspects ont été testés et trois décès ont été confirmés comme étant dus au virus" de Marburg, a affirmé le ministère de la Santé sur les réseaux sociaux.

Il a ajouté que "trois autres personnes qui présentaient des symptômes, mais dont le cas n'avait pas été confirmé en laboratoire, sont également décédées".

Les autorités sanitaires du pays ont précisé en outre que "129 personnes ayant été en contact avec les patients sont actuellement en auto-isolement et font l'objet d'une surveillance étroite".

Le virus de Marburg, qui provoque une fièvre hémorragique haute-

ment infectieuse, est transmis par certaines espèces de chauves-souris. Son taux de mortalité peut monter jusqu'à près de 90%.

L'épidémie, une première dans le pays, a été confirmée dans la ville de Jinka, à environ 430kms au sud-ouest de la capitale Addis Abeba, à quelques centaines de kilomètres de la frontière avec le Soudan du Sud et du Kenya.

Le directeur général de l'Organisation mon-

diale de la Santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, avait confirmé vendredi dernier une épidémie du virus de Marburg dans le sud du pays avec neuf cas confirmés.

Il avait précisé sur les réseaux sociaux que l'Agence sanitaire onusienne "soutient activement l'Ethiopie pour contenir l'épidémie et traiter les personnes infectées, et soutient tous les efforts visant à lutter contre le risque de propagation transfrontalière".

AUSTRALIE ET NOUVELLE-ZÉLANDE
Des écoles ferment leurs portes en raison de risques sanitaires

Les autorités australiennes et néo-zélandaises ont ordonné lundi la fermeture temporaire de dizaines d'écoles et de centres éducatifs dans les deux pays, après avoir détecté la présence d'amiante dans plusieurs marques de sable utilisées dans les jeux d'enfants.

Après que des tests officiels ont confirmé la présence de traces d'amiante dans des produits vendus dans des chaînes comme Kmart et Target, 72 écoles publiques du Territoire de la capitale australienne, qui comprend Canberra, ont suspendu les cours le temps des travaux de nettoyage.

La Commission australienne de la concurrence et de la consommation averti que, bien que des traces

d'amiante aient été trouvées dans du sable de jeu de différentes couleurs, aucune matière respirable n'a été détectée dans les échantillons.

De son côté, le ministère de l'Education a justifié l'ordre de fermeture comme étant nécessaire pour protéger la sécurité des élèves, du personnel et de la communauté.

Parallèlement, en Nouvelle-Zélande, le ministère du Commerce, de l'Innovation et de l'Emploi a confirmé la présence de tremolite, un type d'amiante, dans six produits similaires.

Plus de 150 écoles et 90 garderies néo-zélandaises ont demandé des directives au gouvernement et plusieurs écoles ont fermé leurs portes

lundi par précaution. Les deux gouvernements ont annoncé que des tests supplémentaires seraient effectués afin de déterminer l'ampleur du problème, tandis que le secteur de l'éducation dans chaque territoire s'efforce de réduire l'impact sur des milliers d'élèves et de familles.

Une exposition prolongée à l'amiante, même en petites quantités, représente un grave risque pour la santé. L'amiante est considérée comme extrêmement dangereuse car toutes ses formes sont cancérogènes et peuvent provoquer des maladies graves telles que le cancer du poumon, le mésothéliome et l'amiante.

APS

GENÈVE

Le vaccin contre le papillomavirus sauve plus d'un million de vies : une avancée mondiale décisive venue des pays à faible revenu

Une avancée majeure dans la lutte mondiale contre le cancer du col de l'utérus vient d'être révélée par l'Alliance du Vaccin (Gavi).

Grâce au renforcement intensif des campagnes de vaccination contre le papillomavirus humain (VPH) dans les pays à faible revenu, plus d'un million de décès ont été évités au cours des trois dernières années.

Une victoire sanitaire historique, qui redessine les perspectives de santé publique pour des millions de femmes à travers le monde.

Selon Gavi, près de 86 millions de jeunes filles sont aujourd'hui protégées contre le principal agent responsable du cancer du col de l'utérus, une maladie qui demeure l'une des plus meurtrières pour les femmes.

Dans un communiqué, l'organisation souligne que cet exploit est le fruit d'un effort concerté de trois ans réunissant institutions internationales, gouvernements, partenaires techniques, société civile et communautés locales.

Cette avancée est notamment liée à la relance, en 2023, d'un vaste programme mondial de vaccination ciblant les adolescentes dans les pays les plus vulnérables.

L'objectif de prévenir plus d'un million de décès avait été fixé à l'horizon 2025. Or, grâce à une mobilisation exceptionnelle, il a été atteint bien plus tôt.

Pour la Dre Sania Nishtar, présidente de Gavi, ces résultats constituent un tournant majeur : « Cet effort collectif contribue à des progrès mondiaux déterminants vers l'élimination d'une maladie qui continue de tuer une femme toutes les deux minutes.

» Elle a rappelé que le cancer du col de l'utérus touche de manière disproportionnée les pays à faible revenu, où l'accès aux services de dépistage et aux traitements reste limité.

Les chiffres sont édifiants : 90 % des 350 000 décès enregistrés en 2022 concernaient des femmes vivant dans ces pays.

Pourtant, le vaccin contre le VPH affiche une efficacité remarquable et un taux de mortalité extrêmement faible, estimé à seulement 17,4 pour 1 000 enfants vaccinés.

Grâce à l'ensemble des programmes mis en œuvre, Gavi estime avoir permis l'évitement de 1,4 million de décès au total depuis le lancement de ses initiatives.

D'ici fin 2025, plus de 50 pays auront intégré le vaccin contre le VPH dans leurs programmes nationaux de vaccination avec le soutien de l'organisation.

Ces États représentent à eux seuls près de 89 % des cas mondiaux de cancer du col de l'utérus.

Un maillage sanitaire essentiel qui pourra, dans les prochaines années, inverser définitivement la courbe mondiale d'incidence de ce cancer.

Au-delà de la logistique, Gavi a également joué un rôle essentiel dans la négociation des prix et l'élargissement de la disponibilité des vaccins.

Grâce à des volumes de commandes garantis, l'organisation a obtenu des engagements d'investissement de la part des fabricants et réussi à réduire drastiquement les coûts.

Dans les pays soutenus, une dose coûte aujourd'hui entre 2,90 et 5,18 dollars, contre plus de 100 dollars sur d'autres marchés.

Autre avancée majeure : la recommandation, en 2022, par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), d'un schéma vaccinal à dose unique, contre deux auparavant.

Cette décision a permis de doubler la capacité de vaccination avec les stocks disponibles, élargissant considérablement l'accès à la prévention.

Avec ces résultats, le monde se rapproche d'un objectif que beaucoup jugeaient encore lointain : l'élimination progressive du cancer du col de l'utérus comme menace de santé publique.

Une perspective désormais réaliste grâce à la détermination des pays à faible revenu et au soutien continu de Gavi.

R.I.

Mardi 18 novembre 2025

LES BOISSONS ÉNERGISANTES Emballent le cœur



Les boissons énergisantes accélèrent le rythme cardiaque, selon une nouvelle étude allemande présentée au congrès annuel de radiologie américain. Les chercheurs allemands ont analysé leur impact sur le cœur et constaté qu'elles modifiaient la fonction cardiaque et accéléreraient le nombre de systoles (contractions cardiaques).

Le Dr Jonas Dörner et son équipe de chercheurs de l'université de Bonn (Allemagne) ont soumis 18 volontaires en bonne santé, âgés en moyenne de 27,5 ans, à deux examens d'imagerie par résonance magnétique (IRM). L'un avant d'avoir bu une boisson énergisante riche en taurine (400mg pour 100 ml) et en caféine (32mg pour 100 ml). Puis l'autre une heure après.

Ils ont constaté «une modification de la fonction cardiaque. Et plus précisément de la fonction systolique du ventricule gauche». Cet organe reçoit normalement le sang oxygéné recueilli par les veines pulmonaires pour l'éjecter dans l'aorte et dans l'ensemble du corps humain. «Mais de nouvelles études doivent

être conduites pour en savoir plus sur les effets à long terme. Mais aussi en cas de pratique sportive», explique le médecin. «Tant que nous n'en savons pas davantage, il est recommandé aux enfants et aux patients souffrant d'arythmies, de ne pas consommer ce type de produits.

Trop de caféine dans les boissons énergisantes

Une précédente étude a révélé que ces boissons contenaient trop de caféine. L'équivalent américain de 6 millions de consommateurs. Consumer Reports, a testé 27 marques de boissons énergisantes, comme Red Bull, Rockstar et Starbucks Double Shot, et a constaté que les quantités

de caféine allaient de 6 à 242 milligrammes par portion. Pour comparer, Consumer Reports rappelle qu'une tasse de 236 ml de café en contient environ 100 mg. Et qu'il est recommandé pour la santé de ne pas dépasser les 400 mg de caféine par jour. En France, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a déjà signalé deux décès par crise cardiaque et quatre complications. Ceux-ci seraient liés au cocktail de ces boissons avec de l'alcool. Les mélanges caféinés ont des effets plus forts que l'alcool seul, ils accroissent l'envie de consommer de l'alcool. En conclusion, on se révèle à boire beaucoup plus.

Comment notre cerveau devient-il accro au café ?

Muscles fatigués, irritabilité, maux de tête... les symptômes liés au manque de drogue concerneraient également l'arrêt de la caféine. «Comme de nombreux médicaments, la caféine est chimiquement addictive. Ce fait a été établi par les scientifiques en 1994, c'est ainsi que le blog spécialisé Surprising Science définit le composant principal de la boisson la plus populaire au monde. L'auteur de l'article a voulu comprendre tous les effets du café sur le cerveau et les conséquences sur notre organisme : "Environs 24 heures après avoir arrêté la drogue, les symptômes de sevrage commencent. Au début, ils sont subtils : la première chose que vous remarquez est une sensation d'un état mental brumeux et un manque de vigilance. Vos muscles sont fatigués, même si vous n'avez pas fait d'effort physique, et vous vous trouvez plus irritable que d'habitude".

Ces symptômes peuvent ressembler à ceux liés à la prise d'héroïne, de tabac ou d'alcool et pourtant, ce sont ceux que vous devriez ressentir en cas d'arrêt de prise de caféine. Au fil du temps, un mal de tête lan-



cinant s'installe et vous empêche de vous concentrer sur quoi que ce soit. Finalement, puisque tout votre corps proteste contre l'arrêt de la caféine, vous pourriez ressentir des douleurs musculaires, des nausées et d'autres symptômes pseudo-grippaux», alerte le journaliste Joseph Stromberg.

Une réaction chimique

Mais comment la caféine peut-elle créer cette dépendance ? La raison principale se trouve dans la façon dont cette substance affecte le cerveau humain, créant un sentiment d'alerte que les heures de café sont avides. «Peu de temps après l'avoir consommé, la caféine est absorbée par l'intestin grêle et se dissous dans le sang. Comme cette substance est composée à la fois d'eau et peut se dissoudre dans les graisses, elle est capable de traverser la barrière hémato-encéphalique et entrer dans notre cerveau», lit-on sur le blog. Du point de vue structuruel, la caféine ressemble beaucoup à une molécule qui est naturellement présente dans notre cerveau, l'adénosine, res-

ponsable de la sensation de fatigue. La caféine peut donc s'intégrer parfaitement dans les récepteurs des cellules du cerveau conçues pour l'adénosine et prendre sa place.

Conclusion : quand les molécules de caféine bloquent ces récepteurs, elles bloquent également la sensation de fatigue, ce qui nous stimule pendant quelques heures et nous rend accro.

Boire du café permet de récupérer après l'effort

La caféine favorisera la récupération des muscles après un gros effort physique.

C'est ce qu'a montré une étude menée par huit chercheurs de différentes universités australiennes, publiée en mai 2008 dans *The Journal of Applied Physiology*. La caféine permettrait de reconstruire plus rapidement le stock de glycogène, présent dans les

muscles, qui pourvoit l'énergie de l'effort.

L'expérience a été menée sur sept cyclistes s'entraînant régulièrement, que les chercheurs ont fait pédaler jusqu'à épuisement de leur niveau de glycogène. Certains sportifs ont bu ensuite une boisson contenant des glucides, et d'autres une boisson contenant des glucides ainsi qu'une dose importante de caféine. Ces derniers avaient récupéré 66% de glycogène de plus que les autres quatre heures après l'expérience.

Les chercheurs signalent tout de même que la dose de caféine ingurgitée, l'équivalent de six tasses, a provoqué des troubles du sommeil chez les sportifs. De prochaines études testeront l'efficacité de quantités plus faibles.

MALBOUFFE Les Etats-Unis veulent bannir les acides gras trans

Ex : les graisses hydrogénées artificielles des pizzas, hamburgers et gâteaux. L'agence de l'alimentation américaine (FDA) a effectué à l'interdire pour protéger la santé des Américains. 20 000 crises cardiaques et 7 000 décès. C'est ce qui pourrait être évité si la Food and Drug Administration (FDA) décide d'interdire les acides gras trans dans les produits alimentaires industriels proposés aux Américains.

Ces graisses hydrogénées artificielles que sont les acides gras trans sont présents en nombreux dans les assiettes des Américains car ils permettent aux fabricants d'améliorer la durée de conservation ou de rehausser la saveur des aliments. Ils sont également prisés par les restaurants qui s'en servent comme huiles de friture.

Ces dernières années, certains industriels ont montré l'exemple en arrêtant d'utiliser ces mauvaises graisses dans les plats préparés. La consommation américaine est passée de 4,6 grammes par jour en 2003 à environ 1 grammes/jour en 2012, selon la FDA.

Mais le mouvement initié est encore trop timide pour la FDA : «Bien que la consommation de graisses hydrogénées artificielles (ou acides gras trans) potentiellement dangereuses pour la santé ait diminué ces deux dernières décennies aux Etats-Unis, elle demeure une préoccupation majeure de santé publique», explique le Dr Margaret Hamburg, la directrice de l'Agence des produits alimentaires et pharmaceutiques (FDA), citée par l'AFP.

Que reproche-t-on à ces acides gras trans ? A trop en consommer, on risque d'élever son mauvais cholestérol (LDL) et d'être plus exposé aux maladies cardiovaskulaires. D'autres étudient suggèrent un lien avec des cancers, notamment ceux du sein et du colon, ainsi qu'une augmentation du risque d'avortement spontané», expliquait le nutritionniste le Dr Laurent Chevallier dans son émission. En France, les acides gras «trans» sont limités à 1 % dans les produits industriels.

D'autres mauvaises graisses
Classés comme «non reconnus comme sûres», ces acides gras trans seront considérés comme des additifs alimentaires si la FDA décide de les interdire au terme d'une consultation publique de 60 jours. Autrement dit, ces graisses hydrogénées ne pourront plus entrer dans la composition des aliments préparés.

Cela augure-t-il de la fin de la malbouffe aux Etats-Unis ? La réponse est clairement non pour les professionnels de santé. «La restauration rapide vous rendra encore obèse même sans graisse trans car les aliments sont boursés de mauvaises graisses saturées et de sucre néfaste pour la santé dans les quantités consommées dans le régime alimentaire typique américain», a souligné Christopher Ochner, directeur du Centre de la santé des adolescents à l'hôpital du Mount Sinai à New York.

Ces populations fragiles, la consommation de lait cru entraîne le risque d'infection reconnaissable à certains

risques d'infections à certaines bactéries comme la salmonella, l'E. coli, et la listeria. Ces bactéries particulièrement dangereuses peuvent infecter la paroi intestinale et causer des maladies graves, en particulier des personnes ayant un système immunitaire affaibli, comme les personnes âgées, les bébés et les enfants.

Chez des populations fragiles, la consommation de lait cru entraîne le risque d'infection reconnaissable à certains

CONSERVATION DES ALIMENTS Testez vos connaissances !

DLC, DLUO, risques sanitaires, conservation des aliments... Faites le point sur vos connaissances en hygiène alimentaire.



Est-ce dangereux de consommer un produit dont la DLUO est dépassée ?

Non, la DLUO signifie « à consommer de préférence avant». Dépasser la DLUO ne présente aucun risque sanitaire. Mais, attention, cette date est valable tant que le produit n'est pas ouvert. Faites particulièrement attention aux jus de fruits frais, à la crème fraîche UHT et au lait. Le lait stérilisé se boit jusqu'à la DLUO, puis 3 jours après ouverture. La crème stérilisée jusqu'à 5 jours et les jus de fruits frais quelques jours (se référer aux recommandations du producteur). Il est impératif de ne jamais consommer le contenu d'une brique si elle est gonflée.

Qu'est-ce qu'une DLC ?

La DLC, la date limite d'utilisation optimale est utilisée pour les produits «stables» (viandes, desserts lactés, produits laitiers). Elle est notée sur l'emballage et indique la date après laquelle il ne faut pas consommer les denrées. Attention cette date n'est valable tant que le produit est fermé. Une fois le produit entamé, sa date de péremption est réduite, il faut donc le manger rapidement.

Qu'est-ce qu'une DLUO ?

La DLUO, la date limite d'utilisation optimale est utilisée pour les produits «périssables» (épicerie, pâtes, conserve, aliments congelés, jus de fruits). Au-delà de cette date, les denrées ne présentent aucun risque pour les consommateurs mais perdent petit à petit leurs qualités nutritionnelles (vitamines) et organoleptiques (goût, texture, couleur et consistance).

Une confiture «allégée en sucre» se conserve-t-elle moins bien qu'une confiture classique ?

Outre le sucre, comme le sel, est un conservateur. Il n'est pas nécessaire de conserver une confiture traditionnelle au frigo. En revanche, respectez les règles de consommation pour les enfants, les personnes âgées et les personnes malades. Attention, cette particularité ne s'applique absolument pas aux desserts lactés.

Est-ce facile de détecter les bactéries ?

Non, car la présence des bactéries mères dangereuses n'altère ni le goût, ni l'aspect des aliments contaminés.

Le lait cru déconseillé aux enfants

Un groupe de pédiatres américains déconseille aux femmes enceintes, aux enfants et aux bébés de boire du lait cru ou non pasteurisé. Il présenterait un risque d'infection pour ces populations à risque.

Cessez de consommer du lait cru qui n'a pas été pasteurisé. C'est en substance le message adressé ce lundi par l'académie américaine de pédiatrie aux femmes enceintes, aux bébés et aux enfants. Le risque d'infection est tel, selon ce collège de pédiatres, que le fromage et autres aliments à base de lait non pasteurisé devraient être exclus de la vente aux Etats-Unis.

Le lait non pasteurisé, c'est-à-dire qui n'est pas chauffé à des températures élevées, présente des risques d'infections à certaines bactéries comme la salmonella, l'E. coli, et la listeria. Ces bactéries particulièrement dangereuses peuvent infecter la paroi intestinale et causer des maladies graves, en particulier des personnes ayant un système immunitaire affaibli, comme les personnes âgées, les bébés et les enfants.

Le lait cru déconseillé aux enfants

Ceux à ces risques, les pédiatres américains privilient le principe de précaution et recommandent dans la revue scientifique *Pediatrics* la consommation de produits pasteurisés. La pasteurisation est le seul processus qui permette de tuer les bactéries, sans altérer les atouts nutritifs des aliments. Il consiste à chauffer le lait à des températures élevées puis à le réfrigérer rapidement. «Tout le lait destiné à la consommation humaine devrait être pasteurisé. C'est une question de santé publique», plaide le comité d'experts.

Et

pas de bénéfices avérés du lait cru

et

deux déclés.

«Nous pouvons quantifier les risques du lait cru non pasteurisé. Nous ne pouvons pas en revanche quantifier les bénéfices. Et les bénéfices sont vagués et non démontrés scientifiquement», défend Kathryn, spécialiste en sécurité alimentaire à la Cornell University à New York, non impliquée dans l'étude.

Actuellement, au moins 97 % des produits laitiers vendus aux Etats-Unis sont pasteurisés. Ces infections ont donné lieu à 284 hospitalisations et ont causé deux déclés.



RDC

Trente-deux mineurs périssent dans un effondrement dramatique et Bruxelles salue une avancée majeure vers la paix

La République démocratique du Congo a vécu un nouveau drame minier samedi, lorsqu'un effondrement meurtrier survenu dans une mine de cobalt du sud du pays a coûté la vie à au moins trente-deux mineurs artisanaux.

Dimanche, les autorités locales ont confirmé ce bilan tragique qui vient alourdir encore une fois les statistiques déjà préoccupantes de la région minière du Lualaba, où la recherche effrénée de minerais stratégiques se heurte à des conditions de travail extrêmes et à une exploitation souvent incontrôlée.

L'accident s'est produit sur le site minier de Kalando, situé dans la carrière de Mulondo, une zone officiellement exploitée par la société Pajeclem et distante d'une quarantaine de kilomètres de Kolwezi, capitale du Lualaba.

Selon les premiers éléments communiqués, la catastrophe a été provoquée par l'intrusion de creuseurs clandestins qui ont forcé l'accès au site malgré une interdiction formelle décrétée en raison des fortes pluies, lesquelles rendaient les sols instables et annonçaient un risque élevé d'écoulement.

Le ministre provincial de l'Intérieur, Roy Kaumba Mayonde, a dénoncé une « traversée précipitée » des creuseurs, soulignant que ces derniers avaient construit un pont artisanal pour franchir une tranchée inondée délimitant la zone d'exploitation.

C'est l'effondrement brutal de cet ouvrage de

fortune qui a entraîné la mort de dizaines d'entre eux.

Les équipes de secours ont œuvré tout au long du week-end pour retirer les victimes des décombres. « À ce jour, 32 corps sans vie ont été repêchés », a indiqué Roy Kaumba Mayonde, précisant que les recherches se poursuivaient encore dimanche soir, dans l'espoir de retrouver d'autres survivants ou d'identifier d'éventuelles personnes disparues.

Face à l'ampleur du drame, les autorités provinciales ont annoncé la suspension immédiate des activités sur le site minier. Le coordinateur provincial de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), Arthur Kabulo, a fait savoir qu'« plus de 10.000 creuseurs artisanaux » opèrent régulièrement dans cette zone, un chiffre qui illustre l'ampleur du phénomène et la difficulté des autorités à réguler des activités souvent informelles et dangereuses.

Ce tragique effondrement survient dans un contexte où la RDC demeure au centre des enjeux mondiaux liés à l'extraction du cobalt, un minéral indispensable à la fabrication des batteries utilisées dans les technologies numériques et les véhicules électriques. Si cette ressource

constitue une manne économique stratégique pour le pays, elle expose aussi des milliers de travailleurs à des risques croissants, dans un secteur où coexistent exploitation industrielle, activités artisanales et présence diffuse de creuseurs non autorisés cherchant à tirer profit de la richesse du sol congolais.

Parallèlement à cette actualité sombre, un souffle d'espoir a émergé dimanche sur le plan politique et diplomatique.

À Bruxelles, l'Union européenne a salué la signature du Cadre de Doha pour un accord de paix global entre le gouvernement congolais et le mouvement M23, une étape présentée comme un pas important vers la stabilisation durable de l'est du pays, ravagé depuis plus d'une décennie par des conflits récurrents. Dans une déclaration publiée sur les réseaux sociaux, Anouar El Anouni, porte-parole de l'UE pour les Affaires étrangères, a qualifié cette signature d'« avancée positive », remettant le Qatar pour son rôle de médiateur et son investissement diplomatique constant.

Ce nouvel accord intervient quelques mois après une première déclaration signée en juillet à Doha, dans laquelle les deux parties s'étaient engagées

à un « cessez-le-feu permanent ».

Un engagement qui n'a pas suffi à faire taire entièrement les armes, même si les lignes de front sont restées relativement stables depuis le mois de mars.

La signature du Cadre de Doha, samedi, marque donc une tentative renouvelée de consolider un dialogue fragile et de jeter les bases d'un règlement politique plus inclusif.

La cérémonie s'est déroulée en présence de représentants du gouvernement congolais, de leaders du M23 et de médiateurs internationaux, symbolisant une volonté commune, au moins affichée, d'amorcer un tournant vers la paix.

Alors que le pays fait face à une tragédie humaine dans ses mines et poursuit simultanément la quête d'une paix durable dans l'est, la RDC se trouve de nouveau confrontée à ses contradictions : une richesse minérale immense, mais souvent synonyme de souffrance, et une complexité sécuritaire dont les solutions se cherchent autant sur le terrain que dans les couloirs diplomatiques.

Pour l'heure, le deuil et l'espoir cohabitent dans une nation qui aspire à la stabilité et au progrès.

R. I.

Est de la RDC: l'UE salue l'accord entre Kinshasa et le M23

L'Union Européenne (UE) a salué dimanche la signature samedi du Cadre de Doha pour un Accord de paix global entre le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) et le mouvement M23.

« L'UE salue l'accord-cadre pour la paix entre la

RDC et l'Alliance du fleuve Congo/Mouvement du 23 mars, signé à Doha, comme une avancée positive vers une paix durable dans l'est de la RDC », a déclaré sur les réseaux sociaux Anouar El Anouni, porte-parole de l'UE pour les Affaires étrangères.

« Nous remercions le

Qatar pour son engagement et ses efforts diplomatiques », a-t-il ajouté.

Kinshasa et le M23 avaient signé en juillet à Doha une déclaration de principe en faveur d'un « cessez-le-feu permanent », qui n'a pas mis fin aux combats, même si le front est resté relative-

ment stable depuis le mois de mars.

Samedi, les belligérants ont signé un nouvel accord, le Cadre de Doha pour un accord de paix global, lors d'une cérémonie à laquelle ont assisté des responsables des deux parties, ainsi que des médiateurs.

SOUDAN

Le PAM alerte sur les atrocités à El-Fasher et réclame une action immédiate

Le Programme alimentaire mondial (PAM) tire la sonnette d'alarme sur les violences récentes à El-Fasher, dans le Darfour, au Soudan, et appelle à une intervention internationale urgente pour prévenir de nouvelles tragédies.

Carl Skau, directeur exécutif adjoint du PAM, a dénoncé depuis Addis-Ababa les « terribles atrocités » qui ont coûté la vie à plus de 450 personnes en octobre dernier, estimant qu'elles auraient pu être évitées. Après une visite d'une semaine au Port Soudan et à Khar-

toum, M. Skau a souligné l'ampleur des besoins humanitaires dans tout le pays.

Il a insisté sur la levée immédiate des restrictions d'accès afin de stopper la famine et de fournir de l'eau potable, des soins médicaux et une assistance alimentaire vitale.

« Les personnes affamées meurent non seulement de faim, mais aussi de maladies liées au manque d'eau et d'assainissement », a-t-il averti.

Les violences dans le Darfour ont provoqué au moins 40 000 morts

depuis 2023 et le déplacement de 12 millions de personnes, selon l'ONU et l'OMS.

Les organisations humanitaires estiment que le bilan réel pourrait être bien plus élevé.

Le PAM appelle à une réponse internationale coordonnée pour protéger les populations civiles et restaurer les moyens de subsistance, insistant sur l'urgence d'éviter la répétition de telles atrocités dans d'autres régions vulnérables comme Kadugli.

R. I.

SAHARA OCCIDENTAL

Les partisans du "plan d'autonomie" veulent perpétuer l'hégémonie du Makhzen

Les partisans du "plan d'autonomie" proposé par le Makhzen pour le Sahara occidental veulent perpétuer l'hégémonie marocaine au Sahara occidental et étouffer en conséquence l'aspiration du peuple sahraoui à l'indépendance, a soutenu le procureur espagnol, Felipe Briones Vives.

Dans une contribution publiée dimanche sur les colonnes du quotidien espagnol El Independiente, le procureur Briones Vives a indiqué que le but voulu par les partisans du "plan d'autonomie" proposé par le Makhzen pour le Sahara occidental est de contraindre les Sahraouis à démanteler leur Etat, la République, à renoncer au référendum, à leur aspiration constante à l'indépendance, à abandonner la lutte dans les zones libérées, l'activisme dans les territoires occupés et la résistance dans les camps de réfugiés.

Affirmant qu'il est impossible d'imaginer une proposition plus absurde et fondamentalement erronée pour quiconque s'intéresse à l'histoire du Sahara occidental et aux particularités de son peuple, le procureur a assuré qu'en acceptant ce plan, "les Sahraouis s'installeront définitivement sous l'autorité du Makhzen marocain, l'élite dirigeante du pays qui exerce le pouvoir de facto, centrée autour du Roi, chef et maître de tous. Sous un système répressif qui restera intact".

Qualifiant, dans le même sens, le plan marocain d'injuste en ce sens qu'il repose sur "le postulat erroné que le Maroc exercerait sa souveraineté sur le Sahara occidental et pourrait, de ce fait, lui accorder l'autonomie", l'auteur a relevé que ladite initiative "ignore royalement un certain nombre de vérités, dont le fait que la souveraineté appartient au peuple sahraoui, le Plan de règlement de 1990-1991, signé à l'époque par les deux parties, ainsi que le statut internationalement reconnu du Sahara occidental en tant que territoire non autonome en attente de décolonisation".

Affirmant que le régime du Makhzen n'a aucune envie d'entendre parler de référendum mais plutôt d'outrage international, le procureur a souligné que "la realpolitik consiste à considérer un Sahara occidental libre comme seule pièce qui assemble le puzzle du Maghreb des peuples".

L'auteur a rappelé que l'invasion et l'occupation subséquente du territoire sahraoui par le Maroc ont marqué le début d'un régime d'apartheid, caractérisé par la violation systématique des droits les plus fondamentaux.

NIGERIA

25 écolières enlevées par des hommes armés dans le nord-ouest

Dans la nuit de dimanche à lundi, un groupe armé a pris d'assaut l'école secondaire publique pour filles de Maga, dans le district de Danko, État de Kebbi, dans le nord-ouest du Nigeria, enlevant 25 écolières, selon un communiqué de la police.

Les assaillants, lourdement armés, ont ouvert le feu sporadiquement avant de s'emparer des élèves, conformément aux méthodes récurrentes des gangs de bandits dans cette région.

Les enlèvements massifs à des fins de rançon sont devenus un fléau récurrent dans le nord-ouest et le centre du Nigeria, ciblant particulièrement les établissements scolaires et villages isolés.

Les forces de sécurité locales ont été déployées pour retrouver les victimes et appréhender les auteurs, tandis que les autorités nationales multiplient les patrouilles et les opérations de sécurité afin de prévenir de nouvelles attaques.

Le gouvernement nigérian a condamné fermement cet acte et appelé à une vigilance accrue dans toutes les zones vulnérables.

Les familles des victimes, terrifiées, attendent des nouvelles des écolières disparues.

Cette attaque rappelle l'urgence de renforcer la protection des institutions éducatives face à la menace croissante des groupes armés dans la région.

R. I.

BEYROUTH

L'UIPA condamne fermement les violations israéliennes à Al-Aqsa et dans les territoires palestiniens

L'Union interparlementaire arabe (UIPA) a exprimé lundi une condamnation sans équivoque face aux violations continues commises par l'occupation israélienne et les colons extrémistes contre le peuple palestinien et ses lieux saints, estimant qu'elles violent clairement le droit international et les résolutions de la légalité internationale.



Dans un communiqué publié par son président, Brahim Boughali, également président de l'Assemblée populaire nationale (APN), l'UIPA dénonce l'intrusion des forces israéliennes et des colons dans les esplanades de la mosquée Al-Aqsa et les actes de provocation dirigés contre les fidèles.

L'organisation met également en lumière l'attaque récente de la mosquée « Al-Hajja Hamida » dans le village palestinien de Kafl Haris, qualifiant cet acte d'« effort manifeste pour effa-

cer l'identité religieuse et historique du peuple palestinien ».

Selon l'UIPA, ces pratiques agressives alimentent la violence et l'extrémisme, compromettant toute perspective de paix juste et durable.

L'organisation appelle la communauté internationale et les parlements régionaux à assumer leur responsabilité juridique et morale pour soutenir le peuple palestinien et défendre ses droits légitimes, y compris le droit à un État indépendant avec El Qods-Est

comme capitale. L'UIPA insiste également sur le respect des accords existants, notamment l'accord de Ghaza conclu à Charm el-Cheikh, comme base essentielle pour préserver la paix et prévenir une escala-

de. En conclusion, l'organisation réaffirme sa solidarité avec le peuple palestinien et son soutien à tous les efforts arabes, islamiques et internationaux visant à mettre fin à l'occupation et à restaurer ses droits nationaux inaliénables.

R.I.

DANEMARK

L'aéroport d'Aalborg fermé après une alerte aux drones

L'aéroport d'Aalborg, dans le nord du Danemark, a été temporairement fermé dimanche soir après la détection de drones à proximité, affectant quatre vols.

La fermeture, qui a duré de 21h30 à 23h15, a été décidée pour garantir la sécurité des

passagers et des infrastructures.

Jan Eliassen, porte-parole de Naviair, chargé du contrôle aérien, a indiqué que la situation restait sous enquête, la police du Jutland du Nord n'ayant pas encore identifié les responsables. Cette alerte inter-

vient deux mois après des incidents similaires ayant entraîné l'interdiction temporaire des drones civils, notamment pour sécuriser les sommets européens d'octobre.

Les autorités danoises restent en vigilance maximale, appelant la population

à signaler toute activité suspecte. Cet incident souligne la complexité de la gestion des menaces liées aux drones et la nécessité de protocoles de sécurité renforcés face à ces nouvelles technologies pouvant mettre en danger l'aviation civile.

R.I.

PRÉSIDENTIELLE AU CHILI

La communiste Jara et l'ultraconservateur Kast au second tour

La candidate du Parti communiste Jeannette Jara et son rival d'extrême droite José Antonio Kast s'affronteront au second tour de la présidentielle chilienne, après être arrivés en tête dimanche du premier tour

du scrutin. La candidate de la coalition de centre gauche au pouvoir recueille 26,71% des suffrages, contre 24,12% pour son rival ultraconservateur, selon des résultats officiels portant sur près de 83% des bulletins

dépouillés. Ils s'affronteront le 14 décembre.

Plus de 15,6 millions d'électeurs étaient appelés à dépasser huit candidats, ainsi qu'à renouveler la Chambre des députés et la moitié du Sénat.

ÉQUATEUR

Les Equatoriens se prononcent contre le retour des bases militaires étrangères

Les Equatoriens ont rejeté dimanche le retour des bases militaires étrangères et l'élaboration d'une nouvelle Constitution, selon les premiers résultats d'un référendum.

Quelque 61% des votants refusent de l'interdiction des bases étrangères et 62% s'op-

posent à la nomination d'une assemblée chargée de rédiger une nouvelle Constitution, selon des résultats partiels dévoilés par le Conseil national électoral.

« Nous respectons la volonté du peuple équatorien », a commenté le président Daniel Noboa sur les

réseaux sociaux après cette défaite de son camp, ajoutant que son « engagement ne change pas, il se renforce ».

Près de 14 millions d'Equatoriens étaient attendus aux urnes pour répondre « Oui » ou « Non » à quatre questions lors de ce référendum soumis au

vote obligatoire. Outre le retour des bases militaires étrangères interdites depuis 2008 et la rédaction d'une nouvelle Constitution, ils devaient décider s'ils mettent fin au financement public des partis politiques et s'ils réduisent le nombre de parlementaires.

APS

ONU

Le Conseil de sécurité se penche sur le lien entre conflits armés et insécurité alimentaire mondiale

Le Conseil de sécurité de l'ONU tiendra lundi un débat public de haut niveau consacré à l'un des défis les plus pressants de notre époque : l'insécurité alimentaire provoquée ou aggravée par les conflits armés.

Cette réunion, placée sous le thème « Cadrer le dialogue mondial : s'attaquer à l'insécurité alimentaire comme facteur de conflit et garantir la sécurité alimentaire pour une paix durable », s'inscrit dans les travaux du Conseil au titre du point « Menaces à la paix et à la sécurité internationales ».

Cette session constitue l'un des moments phares de la présidence sierra-léonaise du Conseil pour le mois de novembre.

Le débat sera présidé personnellement par le président de la Sierra Leone, Julius Maada Bio, témoignant de l'importance stratégique accordée à ce sujet, au cœur des préoccupations de nombreux États membres. Le Conseil accueillera plusieurs intervenants de haut rang. Parmi eux, Amina J. Mohammed, vice-secrétaire générale de l'ONU et présidente du Groupe des Nations unies pour le développement durable, figure en tête des responsables appelés à prendre la parole.

Elle sera accompagnée de Joyce Msuya, sous-secrétaire générale aux affaires humanitaires, ainsi que de l'Envoyé spécial de l'Union africaine pour les systèmes alimentaires, Ibrahim Assane Mayaki. Le panel comprendra également Maximo Torero Cullen, économiste en chef de la FAO, qui apportera une lecture globale et chiffrée des tendances alimentaires mondiales. Un débat pour comprendre et agir. La note conceptuelle préparée en amont du débat fixe plusieurs objectifs majeurs : renforcer la compréhension des interactions entre conflits, instabilité et insécurité alimentaire, et encourager une réflexion sur des solutions intégrées, multisectorielles et durables.

Le Conseil souhaite notamment mettre en lumière les causes structurelles de la faim liée aux conflits, tout en élaborant des réponses concrètes capables d'alléger les souffrances immédiates des populations menacées. Lors de leurs interventions, Mme Mohammed et Mme Msuya devraient alerter sur une réalité désormais indéniable : les conflits demeurent la première cause d'insécurité alimentaire aiguë dans le monde.

À cette donnée s'ajoutent des pressions combinées telles que les effets du changement climatique, la fragilité économique, les crises énergétiques et une réduction marquée du financement humanitaire, qui limite considérablement les capacités d'intervention des agences de secours.

Selon les estimations les plus récentes, les conflits armés ont été la cause principale de crises alimentaires aiguës dans 20 pays et territoires, affectant près de 140 millions de personnes.

Une tendance alarmante qui, selon l'ONU, risque de s'aggraver sans une mobilisation urgente et coordonnée de la communauté internationale. Gaza et le Soudan : des foyers de crise extrême. Le débat devrait également mettre en lumière plusieurs situations jugées « particulièrement préoccupantes ».

Deux crises humanitaires ressortent avec acuité : la bande de Gaza et le Soudan. Dans les deux cas, les populations civiles vivent une insécurité alimentaire catastrophique, amplifiée par des entraves persistantes à l'aide humanitaire, rendant difficiles l'acheminement, la distribution et la coordination des secours.

À Gaza, le blocus, les restrictions de mouvement et les destructions massives d'infrastructures essentielles ont plongé des centaines de milliers de personnes dans une situation de dépendance quasi totale à l'aide internationale.

Au Soudan, les violences armées, les déplacements de populations et l'effondrement des services publics accentuent une crise déjà dramatique, où famine et malnutrition menacent désormais des régions entières. Des financements en chute libre. Plusieurs intervenants devraient tirer la sonnette d'alarme sur un phénomène aggravant : la baisse sans précédent du financement humanitaire mondial. Alors que les besoins explosent, les ressources disponibles pour les interventions d'urgence et les programmes de développement diminuent fortement.

Selon de nombreux experts, cette réduction compromet la capacité des organisations onusianes et partenaires à fournir des secours vitaux, à renforcer les systèmes alimentaires locaux et à mettre en œuvre des stratégies de prévention.

Les États membres devraient également rappeler que les investissements précoce « notamment dans l'agriculture durable, l'adaptation climatique, la protection sociale et la consolidation de la paix » restent le moyen le plus efficace pour éviter une déterioration irréversible des situations humanitaires. Un appel à l'action collective. En définitive, le Conseil de sécurité devrait exhorter la communauté internationale à redoubler d'efforts pour contenir l'impact dévastateur des conflits sur la sécurité alimentaire mondiale. Ce débat de haut niveau vise à rappeler que la faim n'est pas seulement une conséquence des guerres, mais aussi un facteur qui peut alimenter les tensions et prolonger les cycles de violence. Pour les Nations unies, garantir la sécurité alimentaire n'est donc pas seulement une question humanitaire : c'est une condition essentielle à l'instauration d'une paix réelle, durable et inclusive.

R.I

TEMOIGNAGES

Allaoua Zerrouki, un artiste singulier et un militant dévoué de la cause nationale

Le chanteur algérien d'expression kabyle Allaoua Zerrouki qu'on surnommait le "rossignol", décédé il y a 57 ans à l'âge de 53 ans, était un auteur, compositeur et interprète au parcours singulier et un militant dévoué ayant mis sa voix au service de l'indépendance du pays, témoignent des artistes.

Se distinguant par une voix timbrée et inimitable, selon les connaisseurs, Zerrouki Allaoua était l'un des chanteurs les plus célèbres dans le monde de la chanson algérienne à partir des années 1940 et a bercé les mélomanes de l'époque et inspiré plusieurs artistes. Son talent et sa manière incomparable de jouer de la guitare, sa voix puissante et sublime lui ont valu d'occuper une place de choix dans le milieu artistique parmi les autres chanteurs de sa génération.

"Zerrouki jouissait d'une voix remarquablement timbrée, juste et souple, et d'une technique de jeu de guitare incomparable", a souligné dans une déclaration à l'APS, Mehenna Mahfoui, spécialiste en ethnoscénologie, auteur d'un ouvrage intitulé "Poèmes et chants de Kabylie dans la lutte de libération".

"La beauté de sa voix, la charge émotionnelle de ses mélodies et la simplicité et la sincérité de ses textes ont fait de lui un chanteur authentique et moderne", a-t-il dit.

Le chanteur et Commissaire du festival culturel local de la chanson et musique kabyles de Bejaïa, Abdi Lyazid, de son nom d'artiste Azifas, a estimé, de son côté, que Zerrouki Allaoua avait laissé un "grand patrimoine musical", même s'il n'avait à son actif qu'une trentaine de chansons.

"C'était un artiste complet et irremplaçable qui avait chanté, avec sa voix unique, la vie, l'immigration

et l'exil et l'indépendance de l'Algérie", a ajouté M. Abdi.

Après 1956, Allaoua Zerrouki, à l'instar de plusieurs autres artistes algériens vivant en France, mettait ses talents de chanteur au service de la cause nationale en militant au sein de la Fédération de France du Front de libération nationale (FLN), utilisant la chanson pour mobiliser autour de la cause nationale, a souligné, par ailleurs, M. Mehenna.

"Le Rossignol avait écrit une chanson engagée +Aytibir+ (O pigeon) qui a été censurée par la radio de Paris à cette époque-là", souligne l'ethnoscénologue.

Ses compositions avaient pour thématique générale les affres de l'exil, la nostalgie du pays et des proches, et le tiers d'elles était pour l'Algérie, a-t-il ajouté.

Le premier enregistrement de Zerrouki Allaoua, en 1948, comprenait une chanson, en arabe, appelant à la lutte contre l'occupant français, intitulée "Lahbab elyoum el kifah" (mes amis, il est temps de combattre).

Le 5 juillet 1915 à Akourma, un village de la commune d'Amalou, dans wilaya de Bejaïa, Zerrouki Allaoua avait un penchant pour la musique et le chant à partir de 12 ans, période durant laquelle il confectionnait déjà des flûtes.

Il quitta son village natal vers les années 1930 pour travailler à Akbou et à Bejaïa, ville où il a exercé comme coiffeur. Sa rencontre, à cette période de sa vie,

avec le maître de la chanson andalouse Cheikh Sadek Abdjaoui, fut déterminante dans sa carrière d'artiste. Il l'avait encouragé dans sa passion pour la musique. Au début des années 1940, Zerrouki Allaoua émigre en France où il côtoie plusieurs artistes algériens, à l'image de Slimane Azem, Cheikh El Hasnaoui, Dahmane El Harrachi, Aïli Yahiaït, Youcef Abjaoui, Sadaoui Salah, Farid Ali et Kamal Hamadi.

Durant sa courte carrière artistique, l'enfant d'Amalou a chanté une dizaine de tubes pour l'Algérie, dont "Laâlam Idzair" (Le drapeau de l'Algérie) à l'indépendance, et a rendu hommage au colonel Amiroche, tombé au champ d'honneur le 29 mars 1959, dans l'éternelle chanson "Lewjab n wassen" (Supplice de ce jour).

Parmi les plus célèbres de ses autres chansons, Sidi Aïch (Région de Bejaïa), Yellis N Tmurt (fille du pays), El Babour (le plateau), a tassekurt (O perdris), Zhar ulach (pas de chance), Tskhilek attir (Je t'en prie oiseau), Dacu iguervah (Qu'a-t-il gagné) qui est sa dernière chanson enregistrée.

Plus d'un demi-siècle après sa disparition, le 17 novembre 1968, l'œuvre musicale de Zerrouki Allaoua, un nom inscrit en lettres d'or dans les pages d'histoire de la musique algérienne, et qui a profondément marqué plusieurs générations, continue d'inspirer les jeunes talents.

TIMIMOUN

La coopération intra-africaine focalise les débats au festival international du court-métrage

Les questions afférentes à la politique cinématographique en Afrique, au renforcement de la coopération dans le domaine et aux voies de développement de l'industrie cinématographique, ont focalisé les débats des participants au festival international du court-métrage de Timimoun (13-18 novembre).

Le directeur technique et artistique du festival, Faycal Sohbi, a indiqué que les rencontres et tables rondes ayant rassemblé une pléiade de cinéastes, de critiques et d'académiciens, sous la conduite de cadres du Centre algérien de développement

du cinéma, à travers notamment des partenariats et la consolidation de la coopération entre les centres cinématographiques africains.

Le producteur Burkinafabe et programmeur du Festival panafrique du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco), Ousmane Boundaone, estime, de son côté, que l'avenir du cinéma africain se concrétisera à travers une industrie cinématographique intégrée et l'encouragement d'œuvres cinématographiques communes exprimant les centres d'intérêt de l'individu dans le continent africain.

Et de souligner, à ce titre, que "le cinéma africain doit se construire de lui-même, localement, avant de s'internationaliser, et ce en optimisant l'exploitation des espaces et moyens disponibles".

Pour sa part, le comédien et réalisateur mau-

ritanien, Salem Dendou, voit dans le festival international du court-métrage de Timimoun "un plus" d'excellence à la liste des festivals cinématographiques, ajoutant que la dimension africaine qui lui a été donnée, conforte "le prolongement de la Culture africaine authentique".

L'intervenant a également mis en valeur la place de Timimoun comme "une des places civilisationnelles et culturelles de dimension africaine, et ce depuis un passé lointain", tout en mettant en avant l'intérêt de tirer avantage des fabuleux espaces naturels que recèle l'Algérie pour la production et la distribution des œuvres cinématographiques africaines.

Le directeur du Centre sénégalaïs de production cinématographique, Germain Coly, a lui salué la distinction accordée à son pays, en tant qu'in-

vité d'honneur du festival, ajoutant que son pays a participé avec six (6) courts-métrages traitant de thèmes divers reflétant la vie quotidienne au Sénégal.

Dans le même sens, le jeune réalisateur tunisien, Abdeldjalil Fiddi, a souligné que la "plupart des films en compétition reflètent la culture africaine, preuve que l'Afrique est en mesure d'être un espace attractif de cinéma et que sa voix peut s'affirmer à l'international".

Pour rappel, les participants au festival sont en compétition pour les prix des meilleurs courts-métrages patrimoniale, documentaire et de conte, en plus des prix récompensant les meilleures scénario et réalisation.

Pas moins de 62 films issus de 31 pays, dont 23 africains, sont en lice à cette première édition du festival international du court-métrage de Timimoun.

TISSEMSILT

Clôture de la 17^e édition du Festival national de la chanson bédouine et de la poésie populaire

Les activités de la 17^e édition du Festival culturel national de la chanson bédouine et de la poésie populaire ont pris fin dimanche soir à Tissensilt, avec la remise de distinctions aux lauréats du concours de la meilleure poésie, dont le thème a porté sur la glorieuse Révolution de Libération nationale et l'amour de la patrie.

La première place a été remportée par le poète Henni Abdellkader de Tissensilt pour son poème intitulé « L'iaïtrat » (L'Aveu), alors que la deuxième est revenue au poète Felag Saïd de Tizi Ouzou pour son poème en langue amazighe « Aghlal El-Istiamar » (Les chaînes du colonialisme).

La troisième place a été attribuée au poète Djamel Mezaci, de Tissensilt, pour son poème intitulé « Mahabbat Watani » (L'amour de ma patrie).

Le président du jury, le professeur Abdelhamid Bouraoui, a indiqué lors de l'annonce des résultats que les œuvres ont été examinées avec rigueur, en tenant compte de la qualité du texte, du respect du thème et des performances poétiques.

Cette manifestation, supervisée par la Direction locale de la culture et des arts et organisée sous le slogan « La poésie porte le parfum des aieux et la révolution démeure celle des braves », a réuni plus d'une centaine de participants poètes de la poésie populaire et interprètes de la chanson bédouine authentique issus de 30 wilayas.

Ils ont animé des soirées musicales et des récitals poétiques célébrant l'amour de la patrie et les exploits de la glorieuse Révolution de Libération, à l'occasion de la commémoration du 71^e anniversaire de son déclenchement, selon le directeur du secteur et commissaire du festival, Moubarek Mbareka.

Une conférence animée par des universitaires a également été organisée, portant sur le patrimoine culturel immatériel national, son rôle dans la préservation de la mémoire de la nation, son legs civilisationnel, ainsi que les moyens de valoriser et de préserver ce patrimoine.

En marge de la manifestation, qui a duré quatre jours, une virée touristique a été organisée pour les invités de l'Ouarsenis vers le Parc national de Theniet El Had, connu pour sa forêt d'El-Medad.

BLIDA

Réception de la salle Mitidja "Colisée" de Boufarik en décembre prochain

La salle Mitidja de Boufarik (wilaya de Blida), ex-Théâtre Colisée, sera réceptionnée en décembre prochain après achèvement de l'ensemble des travaux de restauration et de réhabilitation qui y étaient programmés, a-t-on appris, dimanche, des services de la commune.

Cet établissement culturel, dont le chantier a connu plusieurs interruptions au fil des années, sera livré en décembre prochain, à l'occasion des festivités de commémoration des manifestations du 11 décembre 1960, a indiqué à l'APS le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Boufarik, Mohamed Meghouf.

Les travaux, financés à hauteur de 130 millions DA sur le budget communal, sont "totalement achevés", et ne reste que l'opération d'équipement actuellement en cours, afin de mettre la salle à la disposition des associations et acteurs du secteur culturel, a-t-il ajouté.

Construite en 1927, la salle a bénéficié d'une opération de consolidation de sa structure, de mise en conformité avec les normes de sécurité et de modernisation générale visant à améliorer le confort et la fonctionnalité du lieu.

Elle est actuellement en cours d'équipement en sièges neufs, de climatiseurs, d'un système de sonorisation, d'un éclairage moderne ainsi que de rideaux électriques, tout en préservant son cachet architectural d'origine. La salle, qui fut jadis un haut lieu d'activité culturelle et théâtrale, a accueilli de grands artistes, à l'image d'Abdelkader Alloula, Azzeddine Medjoubi et le chanteur El Hachemi Guerouabi.

Elle abritait également un centre culturel riche en clubs scientifiques fréquentés par de nombreux jeunes et écoliers, a rappelé Ali Slimani, ancien directeur de cette salle. A noter, la salle "Mohamed Touri" de la ville de Blida a, elle aussi, bénéficié cette année d'une vaste opération de réhabilitation, redonnant à ce monument artistique édifié en 1887 son éclat d'antan et son rôle d'espace culturel incontournable de la wilaya.

APS

SETIF

L'Université Ferhat-Abbas lance ses « Smart AgriHealth Days 2025 » sous le signe de l'innovation

L'Université Sétif 1 - Ferhat-Abbas a donné, dimanche 16 novembre 2025, le coup d'envoi officiel des "Smart AgriHealth Days 2025", une manifestation scientifique de haut niveau dédiée aux avancées de l'intelligence artificielle dans l'agriculture, la sécurité alimentaire et la santé.



L'événement, organisé par la Faculté des sciences sous la supervision du recteur, le professeur Latrache Mohamed El Hadi, a réuni un large public composé d'enseignants-chercheurs, experts du secteur sanitaire, universitaires étrangers, cadres d'instituts spécialisés et étudiants.

Dès l'ouverture, le président du comité d'organisation, le professeur Abdelhak Moussaoui, a présenté les objectifs majeurs de cette rencontre, soulignant l'importance croissante des technologies d'IA pour renforcer la santé publique et consolider l'autosuffisance alimentaire.

Il a mis en avant la dimension internationale de cet événement, marqué par la participation de chercheurs venus d'Algérie mais aussi de France, de Finlande et de Tunisie, venus partager leurs travaux à travers des confé-

rences, communications orales et présentations de posters scientifiques. Dans son intervention, le doyen de la Faculté des sciences, le professeur Haroun Mohamed Fahim, a insisté sur la pertinence des thématiques abordées, estimant que cette initiative contribue à créer des passerelles solides entre la recherche fondamentale et les applications pratiques dans les deux secteurs stratégiques que sont la santé et l'agriculture.

Le recteur, pour sa part, a salué la qualité des communications annoncées et rappelé que ces Journées scientifiques s'inscrivent pleinement dans les priorités nationales en matière d'innovation et de développement technologique.

La première séance scientifique a été ouverte par une intervention du professeur Rachid Gharbi consacrée au métavers et aux technologies immer-

sives, donnant le ton à une série d'échanges riches portant notamment sur l'analyse d'images médicales assistée par IA, le diagnostic précoce des maladies, le développement du "médecin virtuel", l'optimisation de la chirurgie robotisée ou encore l'accélération de la découverte de nouveaux médicaments.

Les communications ont également exploré l'agriculture intelligente, le rôle des données satellitaires, l'usage des capteurs et des robots autonomes dans les cultures, la sécurisation des chaînes d'approvisionnement alimentaires et les innovations visant à renforcer une agriculture durable.

Les « Smart AgriHealth Days 2025 » ont été achevés ce lundi dernier, par une séance de clôture au cours de laquelle seront présentées les principales recommandations issues des débats et travaux scientifiques menés durant ces deux jours.

Un ensemble de propositions est attendu, susceptible d'orienter la recherche et d'ouvrir de nouvelles perspectives pour l'intégration plus large de l'intelligence artificielle dans les domaines vitaux de la santé et de l'agriculture.

R. L

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE EN ALGÉRIE L'ANPDP prépare une journée d'étude stratégique sur les nouveaux défis des données personnelles

L'Algérie s'apprête à accueillir, le 24 novembre prochain, une journée d'étude d'une portée stratégique majeure, consacrée aux enjeux de la protection des données à caractère personnel dans un contexte national profondément marqué par l'accélération de la transformation numérique.

À l'initiative de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP), cet événement réunira les délégués à la protection des données des ministères, institutions et organismes publics, dans le but d'unifier les approches et de renforcer les pratiques de conformité au sein des administrations.

Selon le communiqué rendu public dimanche, cette rencontre se déroulera sous le thème : « Les défis des données à caractère personnel à l'ère de la transformation numérique, sécurité cybersécurité et intelligence artificielle ».

Un intitulé révélateur des préoccupations contemporaines liées à la montée en puissance des technologies digitales, à la sophistication des cybermenaces et aux mutations rapides qu'impose l'intelligence artificielle aux cadres juridiques traditionnels.

L'ANPDP entend faire de cette journée un espace d'échanges approfondis et de formation ciblée.

Les délégués à la protection des données, acteurs clés du respect des normes nationales et outils de régulation au sein des administrations, seront au cœur des débats.

Il s'agira notamment d'harmoniser les

visions, de consolider les compétences et d'éclaircir les obligations découlant de la loi 18-07 relative à la protection des données à caractère personnel, pierre angulaire d'un dispositif encore en phase d'appropriation dans plusieurs secteurs.

Des experts reconnus et des universitaires spécialisés interviendront pour analyser la situation actuelle de la protection des données en Algérie, examiner les dispositions pénales encadrant les manquements éventuels et mesurer l'impact réel, parfois sous-estimé, de la transformation numérique sur la vie privée des citoyens.

L'objectif affiché est d'apporter une vision globale et opérationnelle, à même de guider les administrations dans un environnement technologique en pleine mutation.

Dans un contexte où les administrations publiques multiplient les plateformes numériques, où les échanges d'informations se digitalisent et où les données deviennent un actif stratégique, l'événement revêt une importance particulière.

Pour l'ANPDP, cette initiative vise à réaffirmer l'imperatif de sécurité, de transparence et de responsabilité dans la gestion des données personnelles, tout en anticipant les défis futurs liés à l'IA, à la cybersécurité et aux risques de violations de la vie privée.

Une démarche qui s'inscrit dans la stratégie nationale de modernisation des services publics et dans la volonté d'installer une culture de protection des données conforme aux standards internationaux.

R. N

PUBLICITÉ



ALGERIE TELECOM EPE/SPA RC 02B 18083

Capital social : 115.000.000.000 DA

Siège Social : Route Nationale N° 05, Cinq Maisons,

Mohammadia-16200-Alger

NIF : 000 216 001 808 337

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS BATNA
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE
SERVICE ACHATS
AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°19/2025

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Batna lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale en vue d'un contrat à commandes d'adhésion pour : Travaux De Développement Du Réseau De Distribution Optique (ODN) Et Modernisation Du Réseau De Distribution Cuivre (CDN) En ODN, Y Compris Le Raccordement Des Clients A Moderniser (Élargissement de la Short List)

Le présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale s'adresse aux entreprises de droit algérien titulaires d'un registre de commerce comprenant le code d'activité « 109 214 » intitulé « Entreprise D'Installation De Réseaux Et De Centrales Électriques Et Téléphoniques ».

Pour les travaux de génie civil, les entreprises doivent être titulaires d'un certificat de qualification de catégorie 01 ou plus, dans l'un des domaines des travaux de génie civil, travaux publics, travaux de bâtiment et hydrauliques.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction Opérationnelle des Télécommunications de Batna à l'adresse ci-après :

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS BATNA
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE
SERVICE ACHATS
ZONE INDUSTRIELLE KECHIDA BATNA

Contre le versement de la somme de cinq mille dinars algériens (5000,00 DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie.

Le versement de la somme est effectué auprès de l'agence Bancaire BNA N° 335 Rue des Fidaiyinnes Batna, sous le N° 001335030000005995.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant dumment mandaté à cet effet.

Les offres doivent être composées :

1-D'un dossier administratif inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « DOSSIER ADMINISTRATIF »

2-D'une offre technique insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « OFFRE TECHNIQUE »

3-D'une offre financière insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « OFFRE FINANCIERE »

Les trois (03) enveloppes sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant uniquement les mentions suivantes :

ALGERIE TELECOM -EPE/SPA-
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS BATNA
ZONE INDUSTRIELLE KECHIDA BATNA
APPEL D'OFFRE N° 19 /2025
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
« Travaux De Développement Du Réseau De Distribution Optique (ODN) Et Modernisation Du Réseau De Distribution Cuivre (CDN) En (ODN), Y Compris Le Raccordement Des Clients A Modernises (ÉLARGISSEMENT DE LA SHORT LIST) »

Les soumissionnaires devront obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges.

La date limite de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours calendaires à partir de la première date de parution du présent avis d'appel d'offre dans la presse nationale et sur le site : www.safqatic.dz de 08h00 à 14h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent quatre-vingts (180) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

L'ouverture des plis des offres techniques et financières se fera le même jour que la date limite de remise des offres à 14h00 à l'adresse précitée.

Cet avis est considéré comme invitation à toutes les entreprises soumissionnaires pour assister à l'ouverture publique des plis.

Programme de la soirée

TF1 21:10

france 2 21:10

france 3 21:10

CANAL+ 21:06

M6 21:10

Harry Potter et l'Ordre du Phénix



Alors que l'ombre de Voldemort (Ralph Fiennes) s'étend insidieusement sur le monde des sorciers, Harry Potter (Daniel Radcliffe) entame sa cinquième année à Poudlard dans un climat de méfiance généralisée. Malgré les preuves accablantes de la résurrection du mage noir, le ministère de la Magie, dirigé par un Cornelius Fudge aveuglé par la peur, refuse catégoriquement d'admettre la vérité. Pire, sous l'influence de la presse sorcière, qui le dépeint comme un menteur hystérique, Harry se retrouve isolé, traîné dans la boue, et accusé de semer la panique.

Notre Histoire de France
Saison 2 - Épisode 1



Au début du XVIIe siècle, dans un climat de trahisons et d'intrigues, avec les Mousquetaires pour protéger le trône des complots incessants, Richelieu et Louis XIII mènent une lutte acharnée contre l'opposition de Marie de Médicis et les grandes familles aristocratiques. Un duo atypique, allié dans la transformation de la France en un royaume puissant et uniifié, au prix de sacrifices et de ruptures familiales irréversibles. Sonia Rolland raconte ce pan foisonnant et mal connu de l'histoire de France, souvent évoqué dans la fiction.

Alex Hugo
Saison 8



Dans la vallée de Lusagne, le camion d'un boucher subit un braquage à main armé de la part de deux jeunes hommes à moto qui lui dérobent sa cargaison de viande. Les hommes de la Rurale s'interrogent sur les raisons d'une telle prise de risque pour un butin si dérisoire. Alex retrouve vite les auteurs, récemment arrivés dans la région, déstrieux de venir en aide aux plus démunis. Rapidement, ces nouveaux Robin des bois générèrent de fortes tensions. D'autant qu'ils décident de s'en prendre à un businessman local, à qui ils veulent faire payer ses pratiques frauduleuses et poluentes.

A bicyclette !



Un an après la disparition tragique de Youri, son fils, Mathias (Mathias Mlekuz) se retrouve face à un vide insupportable, hanté par les souvenirs et les questions sans réponse. Pour honorer sa mémoire et peut-être trouver un semblant de paix, il décide de se lancer dans un périple à vélo aussi ambitieux qu'improbable : retracer l'itinéraire que Youri avait emprunté quelques années plus tôt, de La Rochelle jusqu'en Turquie, à travers les paysages variés de l'Europe. Un voyage qui s'annonce bien plus qu'une simple randonnée, mais une quête intime, une façon de renouer avec le fils qu'il a perdu en suivant les traces de ses pas.

La France a un incroyable talent
Saison 20



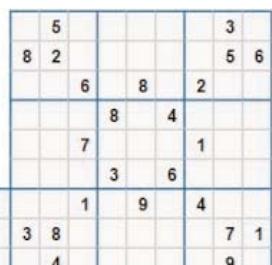
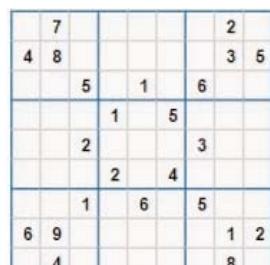
Les auditions touchent à leur fin, et la tension monte d'un cran. Après des semaines d'émotion, de fous rires, de buzz dorés et de performances incroyables, le jury s'apprête à faire ses derniers choix. Artiste de cirque ayant évolué dans les plus grandes compagnies, Arthur Morel Van Hyfte vient présenter un numéro de prisme aérien avec un agrès qu'il a lui-même créé. Le trio Alliance créative s'est spécialisé dans le doublage créatif et improvisent leurs répliques en direct à partir d'un thème donné par le public. L'humoriste PV et le chanteur, compositeur et interprète Five tentent également leur chance.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°2859

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:

- 1 - tuyauterie
- 2 - REGARDER attentivement - Cagnard de Cléopâtre
- 3 - Amendait - Billet de Roumanie
- 4 - Temps de domination - Antagonistes
- 5 - Concret
- 6 - Point de départ d'une dépeche - Succé-dané de vitre
- 7 - Sans effets - Forme de plaine
- 8 - C'es le 77 - Pâle
- 9 - Fenouil bâtarde - Ile grecque
- 10 - Enroulements - Darioles

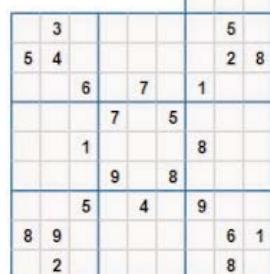
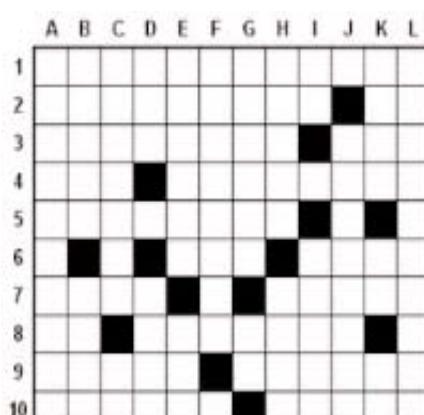
Verticalement:

- A - étiquette
- B - oreiller - Séjour d'inciné
- C - Véhicule spatial - Proche adresse
- D - Bon compagnon - Patrie de Valéry
- E - Passepoil - Feuille pour samovar
- F - Mort en apparence
- G - Grand filet - Deux pour César
- H - Kolkhose - Elle peut vous transporter
- I - A doubler pour une parente - Corps simple mais bon conducteur
- J - Restreindra
- K - Bout de bois - C'est le cobalt - Bien dans le coup
- L - Extractions

« Nous ne voyons pas les choses telles qu'elles sont. Nous les voyons telles que nous sommes. »

Anaïs Nin

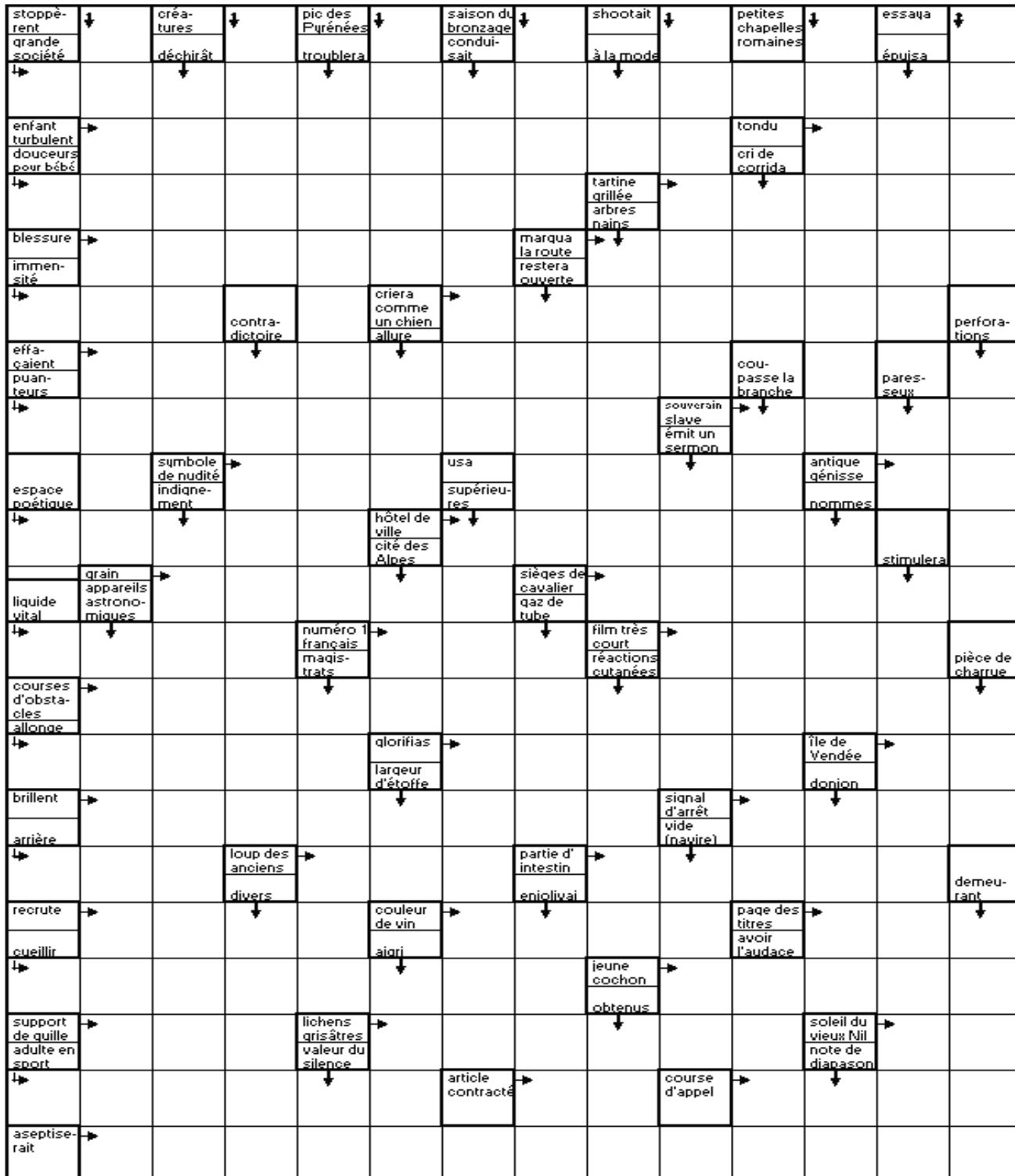
Mots croisés n°2859



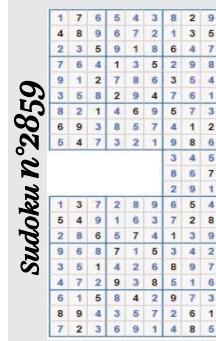
Zenreurs



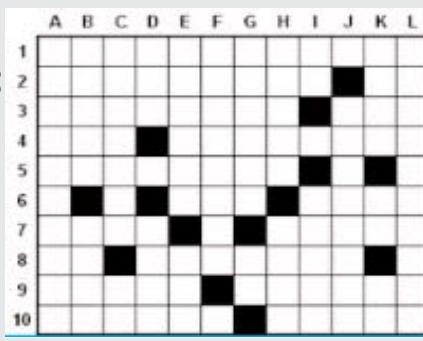
Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1559



Solution



Mots Croisés n°2859



Grille géante n°1559



CYCLISME**L'équipe nationale en ordre de marche au Kenya pour les Championnats d'Afrique sur route**

La sélection algérienne de cyclisme a entamé son aventure kényane avec l'arrivée du premier contingent à Kwale, hôte des Championnats d'Afrique sur route prévus du 19 au 23 novembre.

Ce premier groupe, composé essentiellement de cadets et de juniors, garçons et filles, représente les espoirs de la discipline à l'échelle continentale.

Conduit par le chef de délégation, Salim Bahlouli, membre du bureau fédéral, aux côtés du Directeur technique national Reda Kahlah, le groupe a immédiatement pris ses marques en prévision des premières épreuves.

Les autres athlètes sélectionnés rejoindront leurs coéquipiers mardi et mercredi, afin de compléter l'effectif algérien engagé dans l'ensemble des catégories programmées.

Les Championnats s'ouvriront jeudi avec les épreuves du contre-la-montre, où les juniors filles, juniors garçons, U23, élite dames et élite messieurs tenteront de dérocher les premières médailles face à une concurrence relevée.

Vendredi, place au relais mixte élite/U23, avant de voir s'élancer les courses sur route des juniors filles, cadettes et cadets garçons, véritables révélateurs du potentiel futur de l'Algérie.

La troisième journée, samedi, sera consacrée à la course générale ouverte, en plus des épreuves élite dames et U23.

Enfin, la dernière journée de compétition dimanche clôturera ces championnats avec les courses sur route des juniors garçons et de l'élite hommes, souvent considérées comme les rendez-vous les plus spectaculaires.

La sélection algérienne mise sur la fraîcheur et le talent de ses jeunes cyclistes, à l'image des cadets Abdellah Allal, Ahmed Lyes Gagueche, Abdellakher Bechelaghem et Saad Bechelaghem ; des cadettes Ritadj



Zerrouki, Saoussen Chamouni et Lina Machab ; des juniors garçons représentés par Salah Hamzioui ; ainsi que des jeunes filles Yousra Zerrouki,

Othmane El-Akab Malak et Tesnim Bahri. La Fédération algérienne de cyclisme fonde de grands espoirs sur cette participation, ambitionnant de ramener des performances solides et de confirmer la montée en puissance du cyclisme national sur la scène africaine.

RS

HANDBALL**La Fédération va recruter des entraîneurs pour les sélections nationales jeunes**

La Fédération algérienne de handball (FAHB) a annoncé l'ouverture des candidatures pour le recrutement d'entraîneurs appelés à renforcer ses structures techniques, a indiqué lundi l'instance fédérale dans un communiqué. Les postes concernés portent sur des entraîneurs des catégories jeunes, garçons et filles, ainsi que des entraîneurs spécialisés dans la formation des gardiens de but, précise la même source. Les missions assignées incluent la préparation et la conduite des séances d'entraînement, l'élaboration et la programmation des plans de travail annuels et périodiques, la participation aux compétitions, stages et regroupements, ainsi que le suivi technique et l'évaluation des joueurs. Les candidats devront également appliquer les orientations de la Direction technique nationale (DTN). La FAHB exige pour ces postes des certificats d'entraîneur (C/B/IHF), des diplômes spécialisés, ainsi qu'une expérience avérée au sein de clubs ou de sélections.

Les postulants doivent également faire preuve de professionnalisme, d'esprit d'organisation et d'une réelle aptitude au travail en équipe, souligne la même source. Le dossier de candidature doit comporter une demande manuscrite, un curriculum vitae détaillé, des copies des diplômes et certificats, ainsi que tout document justifiant l'expérience acquise. Les dossiers doivent être envoyés par courrier électronique à l'adresse suivante : fabfbahalgerian@gmail.com. La date limite de dépôt est fixée au 30 novembre 2025. La FAHB se réserve le droit d'examiner les dossiers et de retenir uniquement les candidats jugés aptes, conclut le communiqué.

APS

**HELOIOVAARA ET PATTEN TRIOMPHENT À TURIN
Un sacre magistral au Masters ATP en double**

La scène tennistique mondiale a une nouvelle fois vibré dimanche à Turin, où Harri Heliovaara et Henry Patten ont inscrit une page mémorable de leur parcours commun en s'adjugeant le prestigieux Masters ATP en double.

Le duo finlando-britannique, solidement installé à la deuxième place du classement annuel, a confirmé sa formidable saison en s'imposant avec autorité face aux Britanniques Joe Salisbury et Neal Skupski, finalistes malheureux battus 7-5, 6-3 dans une rencontre d'une haute intensité. Ce succès vient couronner une année exceptionnelle pour Heliovaara et Patten, qui signent la leur huitième trophée ensemble, et leur quatrième de la saison après l'Open d'Australie, Pékin et les Masters 1000 de Paris. Leur régularité, leur cohésion et une science du double particulièrement affutée leur ont permis



d'émerger dans un tableau où figuraient pourtant des équipes aguerries et redoutées. En décrochant ce titre de maîtres, ils succèdent aux Allemands Kevin Krawietz et Tim Puetz, tenants du titre éliminés cette année dès la phase de poules d'un tournoi qui n'épargne aucune faille.

Face à eux, Salisbury et Skupski, classés cinquièmes à la Race, poursuivent une série douloureuse de finales perdues.

Ce revers constitue leur sixième défaite en finale cette saison, après Roland-Garros, l'US Open et d'autres rendez-vous majeurs.

Malgré un niveau de jeu souvent impressionnant, le duo britannique semble victime d'une malédiction dans les moments décisifs, peinant à convertir leurs opportunités dans les matchs à enjeu maximal.

Sur le court, la finale de Turin a offert un spectacle riche en intensité et en maîtrise tactique. Helio-

vaara et Patten ont su imposer leur tempo, alternant mises en jeu puissantes, retours incisifs et montées au filet parfaitement synchronisées. Leur break décisif dans le premier set, arraché au terme d'échanges d'une précision chirurgicale, a donné le ton d'une rencontre dominée par leur rigueur et leur sérenité.

Le deuxième set n'a fait que confirmer leur supériorité du jour, scellée par un niveau de confiance qui n'a jamais vacillé.

Avec ce sacre, Heliovaara et Patten s'imposent davantage comme l'un des duos les plus redoutables du circuit, capables d'allier constance et explosivité.

Leur victoire à Turin, théâtre de l'excellence mondiale du tennis, vient ainsi conclure une saison déjà historique, tout en ouvrant la porte à de nouvelles ambitions pour l'année à venir.

RS

**VOLLEY-BALL - NATIONALE 1 (MESSIEURS ET DAMES)
Le coup d'envoi de la nouvelle saison reporté**

Le coup d'envoi du Championnat de Nationale 1 (messieurs et dames), prévu pour samedi, a été reporté au 28 novembre, a annoncé la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB) dans un communiqué. L'instance fédérale n'a pas pré-

cisé les raisons de ce report. Pour la saison 2025-2026, la Nationale 1 messieurs gardera la même formule de compétition avec 20 clubs répartis en deux poules de dix, Centre-Est et Centre-Ouest. Même formule chez les dames, avec une com-

pétition qui regroupera 16 clubs répartis en deux poules de huit. Pour rappel, le WA Tlemcen (messieurs) et le NC Béjaïa (dames) ont été sacrés champions d'Algérie lors de la défunte saison.

APS

LIGUE 1 MOBILIS**CS Constantine : El-Djemaï Atallah prend les rênes du Conseil d'administration et ouvre une nouvelle ère de gouvernance**

Un vent de renouveau souffle sur le CS Constantine. La Société sportive par actions du club a officialisé, ce dimanche, la nomination d'El-Djemaï Atallah à la présidence du Conseil d'administration, succédant ainsi à Wadli (Walid) Lakhdari, qui a quitté ses fonctions après avoir présenté sa démission.

Par **F.YANIS**

Cette transition intervient à un moment charnière pour les « Sanafir », alors que l'équipe renoue avec la victoire et que les discussions en interne s'intensifient à l'approche des grandes manœuvres de gestion et de recrutement.

Selon le communiqué de la SSPA, cette désignation répond strictement aux dispositions légales encadrant le fonctionnement de la société.

Mais derrière la sobriété du texte officiel, plusieurs indices montrent que ce changement était devenu incontournable. Proche du club, une source confie que l'ex-président aurait été poussé vers la sortie à la suite d'une série de décisions contestées, notamment la liste des joueurs pressentis pour être libérés, qui aurait suscité des désaccords profonds avec l'actionnaire majoritaire.

Depuis 2016, l'ENTP, propriétaire de la majorité des parts de la SSPA CSC, joue un rôle central dans la vie du club. Et sa volonté semble aujourd'hui claire



: réorganiser en profondeur l'appareil décisionnel afin de redonner au CSC un souffle nouveau, après un exercice 2025-2026 éprouvant et marqué par des résultats en dents de scie.

En plaçant El-Djemaï Atallah à la tête du Conseil, l'entreprise entend impulser une dynamique de professionnalisation plus affirmée, avec l'ambition de remplacer le club parmi les locomotives du football national.

Ce changement de gouvernance intervient au lendemain du succès précieux décroché à domicile face à la JS Kabylie (1-0), lors de la 11e journée du

championnat. Une victoire qui a permis aux Vert et Noir de remonter à la 6e place du classement, à l'égalité avec leur adversaire du jour, les deux équipes comptant 15 unités. Un succès symbolique, dans un contexte où le club cherchait à retrouver stabilité et confiance, tant sur le terrain que dans ses structures internes.

Dans son message, le Conseil d'administration a tenu à rendre hommage à Walid Lakhdari pour son engagement et les efforts consentis durant son mandat, lui adressant ses vœux de réussite pour la suite de sa carrière professionnelle. Un geste qui illustre

la volonté de faire de cette transition un pas constructif vers l'avenir plutôt qu'une rupture brutale.

Pour El-Djemaï Atallah, désormais aux commandes, les défis sont immenses mais clairement définis.

Le nouveau président aura pour mission prioritaire de garantir une gestion moderne et rigoureuse, capable d'optimiser les ressources humaines, techniques et financières du club.

L'objectif affiché reste ambitieux : remettre le CSC sur la voie des titres, renouer avec les performances continentales et consolider sa présence durable parmi les ténors du football algérien.

À un mois des importantes fenêtres de mercato et dans un environnement sportif en constante évolution, cette réorganisation structurelle marque un tournant majeur dans la trajectoire du club.

Reste à savoir si ce changement au sommet permettra au CS Constantine de transformer ses ambitions en réalité et de graver enfin son retour parmi l'élite.

LIGUE 1 MOBILIS (12^e JOURNÉE)**L'ESM et l'USMA se neutralisent (2-2)**

L'ESM Mostaganem et l'USM Alger se sont quittées sur un score de parité 2-2 (mi-temps: 1-1), lundi au stade Mohamed Boumezrag de Chlef, en match avancé de la 12e journée de la Ligue 1 Mobilis de football, devant se poursuivre les 20, 21, et 22 novembre.

Les "Rouge et Noir" ont rapidement trouvé la faille, grâce à Khaldi (7e). Les locaux ont réussi à égaliser peu avant la demi-heure de jeu, grâce à Haroun (26e).

En seconde période, les "Vert et Blanc" ont pris l'avantage par El-Moueden (50e). La formation de Soustara a remis les pendules à l'heure, sur un penalty transformé par Ghacha (74e).

L'Espérance continue de manger son pain noir, et aligne un sixième match sans victoire. Un résultat qui fait stagner l'ESM à la 15e et avant-dernière place au tableau avec 9 points. Pour rappel, la

direction mostaganémoise a engagé les services de l'entraîneur tunisien Hatem Missaoui, en remplacement de Nadir Leknouai en raison de mauvais résultats enregistrés.

De son côté, l'USMA enchaîne un cinquième match d'invincibilité, toutes compétitions confondues, et rejoint la JS Kabylie et le CS Constantine à la 6e place, avec 15 points chacun.

Cette rencontre a été délocalisée à Chlef, en raison des travaux de maintenance qui se déroulent au stade Mohamed Bensaïd à Mostaganem.

Les autres rencontres de cette 12e journée se joueront les 20, 21, et 22. Trois matchs ont été reportés au 13 janvier prochain : JS Kabylie - MB Rouïssat, MC Alger - CS Constantine, et ES Ben Aknoun - CR Belouizdad.

**LIGUE 1 MOBILIS
La 12^e journée
en un coup d'œil**

Résultat partiel et buteurs du match avancé ES Mostaganem-USM Alger (2-2) de la 12e journée de Ligue 1 Mobilis de football, disputés lundi, devant se poursuivre jeudi, vendredi, et samedi :

Hier:
ES Mostaganem 2 - 2 USM Alger

Jeudi 20 novembre 2025 :
Paradou AC - MC El-Bayadh 14h00
MC Oran - ES Sétif 19h00

Vendredi 21 novembre 2025 :
Olympique Akbou - ASO Chlef 14h45

Samedi 22 novembre 2025 :
USM Khencela - JS Saoura 14h00

Réportés (13 janvier 2026) :
JS Kabylie - MB Rouïssat
MC Alger - CS Constantine
ES Ben Aknoun - CR Belouizdad.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (GR.C/1^{RE} JOURNÉE)**CRB - Singida Black Stars fixé au samedi 22 novembre à Baraki**

Le CR Belouizdad, l'un des deux représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine de football, affrontera la formation tanzanienne de Singida Black Stars, samedi 22 novembre au stade Nelson-Mandela de Baraki (20h00), pour le compte de la 1re journée (groupe C) de la phase de poules, a indiqué le club algérois, lundi dans un communiqué. La direction du match a été confiée à l'arbitre cap-verdien Fabricio Andrade Santos Duarte, précise la même

source. Dans l'autre match de cette poule, les Sud-Africains de Stellenbosch FC recevront dimanche les Congolais de Otoho d'Oyo (14h00).

L'USM Alger, l'autre représentant algérien dans cette compétition, enta-

mera la phase de groupes en recevant dimanche les Ivoiriens de San Pedro, au stade olympique du 5-Juillet (20h00), pour le compte du groupe A. Les deux premiers de chaque poule décrocheront leur billet pour les quarts de finale.

**LIGUE 2 AMATEUR
(GR. CENTRE-OUEST)
Le programme de la 10^e journée**

Programme de la 10e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Ouest.

Prévu mardi (14h00) :

US Bechar Djedid - ESM Koléa
CR Témouchent - JS El Biar
WA Mostaganem - JS Texraine
RC Kouba - NA Hussein Dey
CRB Adrar - WA Tlemcen
MC Saida - JSM Tiaret
USM El-Harrach - RC Arbaâ
GC Mascara - ASM Oran

Classement :

	Pts	J
1). CR Témouchent	20	9
2). JS El Biar	19	9
3). ASM Oran	19	9
4). RC Kouba	17	9
5). NA Hussein Dey	16	9
6). USM El-Harrach	15	9
7). WA Tlemcen	14	9
8). ESM Koléa	14	9
9). JSM Tiaret	13	9
10). CRB Adrar	12	9
11). WA Mostaganem	12	9
12). MC Saida	9	9
13). JS Texraine	7	9
14). US Béchar Djed	4	9
15). Mascara GC	4	9
16). RC Arbaâ	4	9

**LIGUE 2 AMATEUR
(GR. CENTRE-EST)
Le programme de la 10^e journée**

Programme de la 10e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Est, prévu aujourd'hui et demain mercredi

Mardi (14h00) :

MO Béjaïa - NRB Telaghma
HB Chelghoum Laid - MSP Batna
US Biskra - USM Annaba
JSD Jijel - NRB Beni Oulbane
CA Batna - NC Magra
CR Beni Thour - US Chaouia
MO Constantine - JS Bordj Menaiel

Mercredi (14h00) :

IB Khemis El Khechna - AS Khroub (huis clos)

Classement :

	Pts	J
1). US Biskra	21	9
2). CA Batna	19	9
3). US Chaouia	18	9
4). NRB Téleghma	17	9
5). MO Béjaïa	16	9
6). USM Annaba	16	9
7). JSD Jijel	15	9
8). NC Magra	14	9
9). MO Constantine	11	9
10). CR Beni Thour	10	9
11). JS Bordj Menaiel	10	9
12). NRB Beni Oulbane	9	9
13). IBK El Khechna	6	9
14). MSP Batna	6	9
15). AS Khroub	5	9
16). HB Chelghoum Laid	4	9

APS



Les Verts intensifient leur préparation à Djeddah avant d'affronter l'Arabie Saoudite

La sélection algérienne de football poursuit, à Djeddah, une préparation rythmée à mesure que se rapproche son deuxième test amical face à l'Arabie Saoudite, prévu ce soir au stade Prince Abdullah Al-Faisal.

Engagée dans un cycle de préparation en vue de la CAN 2025, prévue du 21 décembre au 18 janvier, l'équipe nationale multiplie les séances technico-tactiques pour ajuster les derniers réglages.

Lors de la séance de dimanche soir, les joueurs se sont entraînés dans un groupe amoindri par les forfaits de Hicham Boudaoui et Mohamed Amine Amoura, libérés en raison de blessures, ainsi que l'absence d'Eliyas Benkara, touché par un syndrome grippal.

Des choix prudents du staff technique, qui souhaite préserver l'intégrité des joueurs à l'approche de la phase finale.

Les Verts effectueront ce lundi leur ultime séance avant la rencontre, précédée d'une zone mixte permettant aux médias d'approcher les joueurs et le staff. Un moment clé de communication, mais aussi de concentration avant un match que le sélectionneur Vladimir Petkovic aborde avec beaucoup d'importance.

L'entraîneur mise sur cette opposition face à une équipe saoudienne en pleine dynamique, récemment victorieuse de la Côte d'Ivoire, championne d'Afrique en titre, sous la houlette d'Hervé Renard.

La sélection algérienne reste sur une victoire encourageante contre le Zimbabwe (3-1), ponctuée par les réalisations de Bounedjah, Amoura et Had-

jam. Un premier test concluant qui permet à Petkovic d'affiner ses choix, de tester des variantes tactiques et de mesurer l'état de forme des différentes lignes.

Fort de sa qualification acquise en octobre pour la Coupe du monde 2026 après deux succès face à la Somalie (3-0) et l'Ouganda (2-1), l'équipe nationale traverse une période de stabilité et d'ambition retrouvée. Le duel face à l'Arabie Saoudite s'annonce comme un véritable défi significatif avant les échéances majeures qui attendent les Verts, entre préparation continentale et objectifs mondiaux.

RS



Les dix derniers matchs de l'Algérie avant le match amical contre l'Arabie Saoudite

Les dix dernières rencontres de l'Algérie avant le match amical contre l'Arabie Saoudite, prévues mardi à 17h30 (heures algériennes) à Djeddah (Arabie saoudite), en prévision de la CAN-2025 :

13 novembre 2025 à Djeddah (Arabie Saoudite) - (amical) Algérie - Zimbabwe 3-1 Buts : Bounedjah (14e), Amoura (41e), Hadjam (45e+1).

14 octobre 2025 à Tizi-Ouzou (Mondial-2026 - Qualifications) : Algérie - Ouganda 2-1 Buts : Amoura (80e s.p.en., 90e+8 s.p.en.).

9 octobre 2025 à Oran (Mondial-2026 - Qualifications) : Suède - Algérie 0-3 Buts : Amoura (5e, 57e), Mahrez (18e).

8 septembre 2025 à Casablanca (Mondial-2026 - Qualifications) : Guinée - Algérie 0-0 .

4 septembre 2025 à Tizi-Ouzou (Mondial-2026 - Qualifications) : Algérie - Botswana 3-1 Buts : Amoura (33e), Bounedjah (72e, 90e+6).

10 juin 25 à Solna, Stockholm (amical) Suède - Algérie 4-3 Buts : Bennacer (64e), Benzia (71e), Bentaleb (87e s.p.en.)

5 juin 2025 à Constantine (amical) Algérie - Rwanda 2-0 Buts : Belaïli (28e), Hadjam (58e)

25 mars 2025 à Tizi-Ouzou (Mondial-2026) - Qualifications : Algérie - Mozambique 5-1 Buts : Amoura (8e, 30e, 80e), Mandi (24e), Hadjam (65e)

21 mars 2025 à Francistown (Mondial-2026 - Qualifications) : Botswana - Algérie 1-3 Buts : Gouiri (44e), Amoura (51e, 73e)

Bilan en 10 matchs : 8 victoires, 1 nul, 1 défaite

Buts marqués : 29

Buts encaissés : 10

Buteurs : Amoura (12) - Bounedjah (4) - Hadjam (3) - Gouiri (3) - Mandi (2) - Mahrez (1) - Belaïli (1), Bennacer (1), Benzia (1), Bentaleb (1).

DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE Journée d'évaluation des arbitres d'élite à Sidi Moussa

La Direction Nationale de l'Arbitrage (DNA) a organisé, dimanche au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), une journée consacrée à l'évaluation des arbitres d'élite ayant officié de la 7^e à la 11^e journée du championnat de Ligue 1, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. Animée par le Directeur national de l'arbitrage, Mehdi Abid Chafre, cette rencontre a permis de revenir en détail sur plusieurs situations de jeu et décisions arbitrales ayant récemment alimenté les débats, souligne la même source. Cette session d'évaluation a donné lieu à des échanges constructifs, visant à analyser les erreurs relevées, renforcer les bonnes pratiques observées et encourager les arbitres à maintenir, voire élever davantage, leur niveau de performance, a-t-on relevé. Il convient de rappeler qu'une première journée d'évaluation avait été organisée le 1^{er} octobre dernier, portant sur les six premières journées du championnat.



APS

BRÉSIL-OSCAR QUITTE L'HÔPITAL Inquiétude et espoir autour de l'international brésilien après un malaise cardiaque

Cinq jours après avoir été admis en urgence à l'hôpital pour des problèmes cardiaques, l'international brésilien Oscar, ancien milieu emblématique de Chelsea, a pu regagner son domicile dimanche, a annoncé son club actuel, le São Paulo FC.

À 34 ans, le joueur a été victime

mardi d'une « syncope vasovagale », ou malaise vagal survenu lors de tests physiques de routine au centre d'entraînement du club, un incident qui a immédiatement suscité une vive inquiétude parmi les supporters et observateurs du football brésilien.

Ce type de malaise, provoqué par une baisse brusque de la tension artérielle et du rythme cardiaque entraînant une diminution de l'afflux sanguin vers le cerveau, peut toucher n'importe quel individu, mais sa survenue chez un athlète professionnel de haut niveau a soulevé des interrogations sur sa capacité à poursuivre sa carrière. Plusieurs médias locaux ont d'ailleurs évoqué l'hypo-

thèse d'une retraite anticipée, une perspective qui reste pour l'heure non confirmée.

Dans son communiqué, le São Paulo FC s'est voulu rassurant, affirmant qu'Oscar était demeuré « stable et dans un bon état clinique » durant toute son hospitalisation.

Le club a précisé que le joueur suivrait dans les jours à venir un programme strict de repos médical, sans toutefois donner plus de détails sur la durée ou la nature du suivi envisagé.

La prudence reste de mise autour d'un joueur dont les performances ont marqué une génération de supporters brésiliens.

L'histoire d'Oscar reste intimement liée à celle de la Seleção et du football européen.

Capé à 48 reprises avec l'équipe nationale, auteur de 12 buts, il s'est notamment illustré lors du Mondial 2014, inscrivant le seul but brésilien dans la tragique défaite 7-1 face à l'Allemagne en demi-finale, un

match resté dans les mémoires. Formé au São Paulo FC avant de rejoindre l'Internacional de Porto Alegre, Oscar a par la suite pris une dimension internationale en signant à Chelsea à l'issue des Jeux Olympiques de Londres 2012, où il avait décroché la médaille d'argent avec les espoirs brésiliens.

Durant son passage à Chelsea, entre 2012 et 2016, il a disputé plus de 200 rencontres, remportant deux titres de Premier League (2014-2015 et 2016-2017) et la Ligue Europa en 2013, s'imposant comme un milieu offensif créatif, technique et décisif. Son départ de l'hôpital constitue certes une étape rassurante, mais le mystère persiste quant à sa capacité à retrouver la compétition au plus haut niveau.

Sa carrière, jalonnée de succès et moments forts, pourrait aujourd'hui être confrontée à l'un de ses tournants les plus délicats. Alors que ses supporters attendent avec appréhension les prochaines évaluations médicales, l'avenir d'Oscar demeure suspendu à un fil entre prudence médicale, choix personnels et enjeux sportifs.

Son départ de l'hôpital constitue certes une étape rassurante, mais le mystère persiste quant à sa capacité à retrouver la compétition au plus haut niveau.



RS



ITALIE LE MONDIAL, DONNARUMMA RESTE CONFIANT

Corrigée par la Norvège (1-4) dimanche, l'Italie devra bien passer par les barrages afin d'obtenir son ticket pour la Coupe du monde 2026. Au micro de la Rai, le gardien de la Nazionale Gianluigi Donnarumma (26 ans, 78 sélections) a évoqué avec beaucoup de confiance ce rendez-vous crucial au printemps prochain. "Nous sommes énervés et déçus de nous-mêmes. Nous devons relever la tête car en mars, on joue quelque chose de gros. Je suis très amer mais nous devons absolument aller au Mondial. Il faut trouver de la confiance d'ici à mars. (...) Je suis convaincu que tous ensemble, on ira au Mondial", a affirmé le portier de Manchester City.

Absente des Coupes du monde 2018 et 2022 après s'être loupée en barrages, l'Italie doit à tout prix éviter la passe de trois.

BARCELONE DEUX PISTES BLOQUÉES POUR BARDGHJI

Déjà intéressé l'été dernier par l'ailier Roony Bardghji (20 ans, 7 apparitions en Liga cette saison), qui s'était finalement engagé au FC Barcelone, le FC Porto a toqué à la porte des Blaugrana pour obtenir des renseignements sur la situation du Suédois à l'approche du mercato hivernal. Idem pour le VfB Stuttgart. Cependant, selon le journal Sport, ni le joueur, ni l'entraîneur barcelonais Hans-Dieter Flick n'ont voulu donner suite.

Censé être mis à la disposition de la réserve dans un premier temps, l'ancien talent du FC Copenhague a profité des blessures pour jouer davantage que prévu avec l'équipe première du Barça. Et Bardghji figure donc dans les plans du technicien allemand pour la seconde partie de la saison.



PORTUGAL NEVES SAVOURE SON TRIPLE, MAIS...

Lors de la démonstration du Portugal face à l'Arménie (9-1) dimanche, lors des éliminatoires de la Coupe du monde 2026, le milieu de terrain Joao Neves (21 ans, 20 sélections et 3 buts) a inscrit un triplé. Pour RTP1, le jeune talent du Paris Saint-Germain a cependant tenu à insister sur la qualification de son pays pour le Mondial.

"Content pour mon triplé ? Le plus important, c'était la qualification. Pour moi, le collectif passe toujours avant les individualités. Mais bien sûr, je suis très heureux d'avoir marqué mon premier, mon deuxième puis mon troisième but pour le Portugal", a répondu l'ex-prodigie de Benfica.

Un discours collectif qui devrait faire l'unanimité.

NORVÈGE HAALAND, INÉDIT DEPUIS GERD MÜLLER

Insatiable Erling Haaland (25 ans, 48 sélections et 55 buts). En inscrivant un nouveau doublé en Italie (4-1) dimanche, dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde 2026, l'attaquant de la Norvège est devenu le premier joueur à composter 55 buts après ses 48 premières capes depuis la légende du football allemand Gerd Müller, en 1973, selon le compte Stats du Foot sur le réseau social X.

Il s'agit, par ailleurs, du même total de buts en sélection que l'attaquant de l'équipe de France Kylian Mbappé, lequel a déjà porté 94 fois le maillot des Bleus.



ATLETICO GALLAGHER ENCENSE GRIEZMANN

En dépit d'un temps de jeu moins important cette saison, Antoine Griezmann (34 ans, 12 apparitions et 4 buts en Liga cette saison) bénéficie d'une réputation intacte au sein du vestiaire de l'Atletico Madrid. Lors d'un entretien accordé au journal AS ce lundi, le milieu de terrain Conor Gallagher (25 ans, 16 apparitions et 2 buts toutes compétitions cette saison) s'est montré très élogieux envers l'attaquant français.

"Antoine est un exemple pour tous. Il reste un joueur exceptionnel, mais aussi une personne formidable et un leader hors pair. Il demeure l'un de nos meilleurs joueurs, et nous avons beaucoup de chance de l'avoir dans notre effectif et de pouvoir le voir s'entraîner et jouer, car c'est un véritable plaisir de partager le terrain avec lui", a apprécié l'international anglais.

Griezmann, même lié à l'Atletico jusqu'en juin 2027, pourrait honorer sa dernière saison en Espagne avant de rejoindre potentiellement le championnat américain l'été prochain.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général

Benzine Lamine

Gérant

Faycal Laouar

Directeur de rédaction et publication

Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 »

FAX : 028.05.31.61 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : <http://www.dknews.dz>

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 / E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ANNIVERSAIRE DE LA PROCLAMATION DE L'ETAT DE PALESTINE

Un colloque national organisé à Alger à l'occasion

Un colloque national a été organisé, hier à Alger, sous le thème "Algérie-Palestine: serment de fidélité et communauté de destin", à l'initiative de l'Organisation nationale des étudiants libres (ONEL).



Organisé sous l'égide du ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, en coopération avec l'ambassade de l'Etat de Palestine en Algérie, la rencontre s'inscrit dans le cadre de la commémoration du 71e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération et du 37e anniversaire de la proclamation, à Alger, de l'Etat de Palestine.

Dans une allocution, lue en son nom par le directeur du Musée national du moudjahid,

Hassan Maghdouri, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherif, a affirmé que les relations entre l'Algérie et la Palestine sont "ancrées dans l'histoire révolutionnaire des deux pays", précisant que la glorieuse Révolution de libération a été "une véritable source d'inspiration pour le peuple palestinien".

"Fidèle au serment, l'Algérie, direction et peuple, continuera à soutenir toutes les causes justes dans le monde, à

leur tête la cause palestinienne", a souligné le ministre. Pour sa part, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a affirmé, dans une allocution, lue en son nom par le Chargé d'études et de synthèse au ministère, Lotfi Khiari, que l'Algérie "ne renoncera pas à son soutien à la cause palestinienne et demeurera fidèle à ses principes historiques dans la défense des peuples opprimés et en faveur de la lutte du peuple

palestinien contre l'occupation sioniste". Dans son intervention à cette occasion, l'ambassadeur de Palestine en Algérie, Fayed Abu Aita, a rappelé les positions "honorables et courageuses" de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne, soulignant que l'Algérie est "un modèle à suivre". De son côté, le Secrétaire général de l'ONEL, Ryad Boukhabla, a mis en avant le rôle important joué par la jeunesse et les étudiants, en tant que "force de proposition et de soutien à toutes les causes justes dans le monde".

Dans leurs recommandations, les participants au colloque ont rappelé "la position constante de l'Algérie en faveur du droit légitime du peuple palestinien", tout en appelant à "renforcer la coopération algéro-palestinienne dans les domaines académique et culturel, ainsi qu'en matière de diplomatie étudiante".

ALGÉRIE - BAD

M. Sayoud reçoit le président du Groupe de la Banque africaine de développement

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a reçu, lundi à Alger, le président du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), M. Sidi Ould Tah, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer le partenariat entre l'Algérie et la BAD, qui est une "institution financière leader dans le soutien aux projets de développement socio-économique en Afrique", indique un communiqué du ministère.

A cette occasion, les deux parties ont examiné les principaux axes de coopération et de partenariat en matière d'accompagnement aux efforts nationaux visant à développer les secteurs vitaux, notamment les transports et les

infrastructures ferroviaires et portuaires, tout en passant en revue les perspectives d'action commune entre l'Algérie et la BAD, précise la même source.

Le cours de cette rencontre, M. Sayoud a évoqué les grands chantiers menés actuellement, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, notamment les usines de dessalement de l'eau de mer, dans le cadre des efforts visant à réaliser la sécurité hydrique, et l'achèvement de la réalisation de 950 km de lignes ferroviaires dans le désert, en s'appuyant sur les compétences nationales, ajoute le communiqué.

Les deux parties ont également abordé les perspectives en matière d'exploitation minière, un do-

maine prioritaire pour le président de la République, souligne la même source.

Le ministre a, par ailleurs, mis en avant les grands investissements lancés par l'Etat pour réaliser la sécurité alimentaire, estimant que "la coopération avec la BAD a vocation à renforcer cette dynamique, contribuant ainsi à l'intégration africaine".

De son côté, M. Ould Tah a salué la dynamique nationale, qualifiant les "grands investissements" engagés par l'Algérie de "prometteurs".

Il a, dans ce cadre, appelé de ses vœux "le partage de cette expérience avec le reste des pays africains, au regard des enjeux communs", conclut le communiqué.

TRAVAUX PUBLICS

M. Djellaoui reçoit le président du Groupe de la BAD

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Abdelkader Djellaoui, a reçu, lundi à Alger, le président du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), M. Sidi Ould Tah, avec lequel il a examiné les voies de renforcement de la coopération bilatérale en matière de développement des projets ferroviaires nationaux, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère en présence de ses cadres, les deux parties ont évoqué les principaux projets en cours de réalisation dans le domaine ferroviaire, notamment le projet d'interconnexion Nord-Sud, mettant l'accent sur l'importance de la contribution de la BAD au financement de certains de ses tronçons via des prêts bancaires, et de l'appui au renforcement des capacités du secteur en matière d'infrastructures.

A l'issue de cette rencontre, une séance de travail

élargie a été tenue, en présence de cadres de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), au cours de laquelle le programme national ferroviaire à court et moyen terme a été passé en revue, ainsi que les perspectives de développement du secteur, a précisé la même source.

A cette occasion, M. Djellaoui a souligné l'importance socio-économique des projets ferroviaires, mettant en avant la grande expertise des cadres algériens dans la réalisation des grands projets d'infrastructures.

Pour sa part, le président du Groupe de la BAD a fait part de l'intérêt que porte son institution à l'expérience algérienne en matière de réalisation de projets ferroviaires, soulignant la volonté du Groupe de contribuer à la réalisation des futurs projets dans ce secteur.

ALGÉRIE - TURKMÉNISTAN

M. Attaf reçoit un appel téléphonique de son homologue turkmène

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, lundi, un appel téléphonique du ministre des Affaires étrangères de la République du Turkménistan, M. Rasit Meredow, indique un communiqué du ministère.

L'entretien téléphonique a été l'occasion de passer en revue les relations bilatérales entre les deux pays, d'examiner les moyens de les renforcer dans tous les domaines de coopération et d'échanger les vues sur des questions internationales d'intérêt commun", précise le communiqué.

23^e RÉUNION D'AUTOMNE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'ORGANISATION POUR LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION EN EUROPE

Le Conseil de la nation prend part en Turquie à la réunion d'automne de l'AP-OSCE

Une délégation du Conseil de la nation prend part, au sein d'une délégation conjointe des deux chambres du Parlement, aux travaux de la 23^e réunion d'automne de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (AP-OSCE), qui se tient à Istanbul (Turquie) à partir de lundi, indique un communiqué de cette institution législative.

Chargé par le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, les membres Nadja Oujdi Demerdji et Samir Zoubiri, prennent part aux travaux de cette réunion, placée sous le thème "l'OSCE à 50 ans: revitaliser le multilatéralisme par le dialogue et la coopération", et ce du 17 au 19 novembre à Istanbul, a précisé la même source.

Le programme de cette réunion, la tenue du Forum méditerranéen de l'AP-OSCE, consacré cette année au thème: "La situation au Moyen-Orient: présent et avenir", lors duquel les parlementaires des deux rives de la Méditerranée examineront les développements de la situation à Gaza et dans les territoires occupés, et l'avenir de la question palestinienne à la lumière des évolutions actuelles.

Les participants débattront, durant les réunions des commissions permanentes, de plusieurs thèmes: "Rapprocher les perspectives: renforcer le dialogue, la médiation et la confiance à une époque d'incertitude", "Renforcer un commerce mondial réglementé: préserver l'équité, la connectivité et la croissance durable", ainsi que "La dignité humaine d'abord: protéger des vies, faire respecter les droits et soutenir les familles et les communautés", lit-on dans le communiqué.

Cette réunion d'hiver est l'une des trois réunions statutaires annuelles de l'AP-OSCE. Plusieurs activités parallèles seront organisées en marge de cette réunion, dans le cadre de la coopération euro-méditerranéenne, note le communiqué.

47^e CONFÉRENCE DE L'UPA

À KINSHASA

Le Conseil de la nation participe aux travaux

Une délégation du Conseil de la nation participera, dans le cadre d'une délégation conjointe des deux chambres du Parlement, aux travaux de la 47^e Conférence de l'Union parlementaire africaine (UPA) et de la 84^e Session de son Comité exécutif, prévus du 18 au 22 novembre à Kinshasa (République démocratique du Congo), indique lundi un communiqué du Conseil de la nation.

Chargé par le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, la délégation participant à ces travaux est composée du membre du Conseil de la nation et du Parlement pan-africain, Mohamed Amroune, et des sénateurs Kaddour Berradjia, Rachid Laïb et Laïd Bougouffa, précise le communiqué.

Lors de la 47^e Conférence de l'UPA, les participants "discuteront de la question du renforcement de la souveraineté nationale des pays africains pour un développement durable et des défis liés à la transition énergétique et au développement des énergies renouvelables en Afrique", souligne la même source.

À cours des travaux, les membres du Comité exécutif procéderont à l'adoption du programme d'action de l'UPA pour l'année 2026 et de son projet de budget, et examineront plusieurs questions organisationnelles, conclut le communiqué.

APS